



Editorial du Maire

Chères Chalamontaises, chers Chalamontais,

A l'approche de la nouvelle année 2022, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable ou s'améliore.

Pour que ce vœu ne soit pas pieu, j'en appelle, une fois de plus à la responsabilité de chacune et de chacun pour respecter les gestes barrière en vigueur et inviter à la vaccination celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus et en respectant les règles du savoir-vivre que notre commune continuera d'être aussi vivante.

Par ailleurs, je reviendrai aussi sur les incivilités constatées régulièrement. Malheureusement, les excès de vitesse en ville, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés aux 4 coins de notre commune voire les tags et graffitis en tous genres sont encore trop nombreux.

J'en appelle au civisme et à la responsabilité de tous afin que ces actes d'incivilité cessent. En effet, chaque fois que les services techniques interviennent, c'est notre argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements plus productifs et positifs pour les chalamontais.

Malgré tout, notre commune continue d'être accueillante, dynamique et ambitieuse.

Pour exemples, les projets de restructuration du groupe scolaire et rénovation du château d'eau sont en cours et se poursuivront durant cette année 2022. D'autres projets sont également en réflexion pour faire de Chalamont, un village toujours dynamique et en plein essor. La construction d'une centaine de logements et l'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement ne sont que quelques-uns d'entre eux.

Le rayonnement de notre commune vous incombe également pour beaucoup et je tenais à le souligner et à vous en remercier.

Le milieu associatif reste mobilisé pour offrir des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

Notre village rural regorge d'une richesse en bénévoles et les nombreuses infrastructures contribuent à tisser ce lien social si recherché. Comme tous les ans, la municipalité poursuit son travail pour améliorer les aménagements nécessaires à la qualité de vie de tous nos concitoyens. Nos engagements conjugués sont infiniment précieux.

La municipalité s'efforcera aussi d'accompagner le mieux possible nos commerçants et artisans qui ont souffert de la crise sanitaire. Cependant, je suis persuadé que notre travail commun portera ses fruits pour faire face aux difficultés engendrées.

Je terminerai en ayant une pensée pour les familles de celles et ceux qui nous ont quitté cette année et toutes les personnes touchées par la maladie. Nous restons à votre écoute.

Au nom de tous les membres de la municipalité, je vous présente nos vœux de bonheur, de santé et de réussite et souhaite que l'année 2022 soit celle du retour à la vie normale, festive et signe de retrouvailles.

Belle année à chacune et à chacun, chères Chalamontaises et Chalamontais.

**Le Maire
M. Bruno CHARVIEUX**

Liste des Conseillers Municipaux de 2020 à 2026

Monsieur CHARVIEUX Bruno
Monsieur le Maire

Monsieur JOLIVET Thierry
1^{er} Adjoint au Maire

Madame LAURENT Monique
2^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur OLIVIER Rodolphe
3^{ème} Adjoint au Maire

Madame FLACHER Roseline
4^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur LLOBET Benjamin
5^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur AMASSE Claude
Conseiller Municipal

Monsieur CORMORECHE Didier
Conseiller Municipal

Madame MENAND Séverine
Conseillère Municipale

Madame BERRY Céline
Conseillère Municipale

Madame GUEYNARD Edwige
Conseillère Municipale

Monsieur MERIEUX Stéphane
Conseiller Municipal

Madame CHAMBARD Florence
Conseillère Municipale

Monsieur JACQUET Sébastien
Conseiller Municipal

Madame PICARD-LEROUX Claire
Conseillère Municipale

Madame COMBIER Maud
Conseillère Municipale

Monsieur KANIEWSKI Jonathan
Conseiller Municipal

Madame RUETTE Sandrine
Conseillère Municipale

Madame SOCCOL Rachel
Conseillère Municipale

Commission municipales	
Finances	Bruno CHARVIEUX, Stéphane MERIEUX, Sébastien JACQUET, Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Roselyne FLACHER, Didier CORMORECHE, Rodolphe OLIVIER, Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Edwige GUEYNARD, Jonathan KANIEWSKI
Urbanisme et aménagement du territoire	Monique LAURENT, Didier CORMORECHE, Céline BERRY, Edwige GUEYNARD, Claude AMASSE, Jonathan KANIEWSKI, Thierry JOLIVET
Voirie et réseaux divers, espaces verts	Thierry JOLIVET, Sébastien JACQUET, Rodolphe OLIVIER, Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE, Jonathan KANIEWSKI, Claude AMASSE, Rachel SOCCOL
Bâtiments	Didier CORMORECHE, Edwige GUEYNARD, Sébastien JACQUET, Stéphane MERIEUX, Claude AMASSE, Thierry JOLIVET
Vie scolaire, enfance et jeunesse	Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Rachel SOCCOL, Florence CHAMBARD
Sports, vie associative, culture et communication	Rodolphe OLIVIER, Maud COMBIER, Sandrine RUETTE, Séverine MENAND, Jonathan KANIEWSKI, Rachel SOCCOL
Économie, tourisme et environnement	Stéphane MERIEUX, Didier CORMORECHE, Claire PICARD-LEROUX, Sébastien JACQUET, Monique LAURENT
Social et intergénérationnel	Roselyne FLACHER, Maud COMBIER, Séverine MENAND, Florence CHAMBARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)		
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) Maire 4 titulaires - 4 nommés	Bruno CHARVIEUX, Maire Rodolphe OLIVIER Maud COMBIER Roselyne FLACHER Séverine MENAND	<u>Nommés :</u> Christian GILBERT – ADAPEI André DUPRAS - association personnes retraitées Dorothée VANPARYS – Centre Social Mosaïque Christian DUFOUR – restos du cœur
Commission de la Communauté de Communes de la Dombes		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES	Stéphane MERIEUX Roselyne FLACHER Thierry JOLIVET	
CONSEILLERS DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES		
Commission proximité et mutualisation	Didier CORMORECHE, Claude AMASSE	
Commission finances	Bruno Charvieux, Claire PICARD-LEROUX	
Commission tourisme	Monique LAURENT, Roselyne FLACHER	
Commission développement économique	Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Stéphane MERIEUX	
Commission culture, animation du patrimoine, CLD	Rodolphe OLIVIER, Séverine MENAND	
Commission SCoT, ADS, PLUi	Monique LAURENT	
Commission environnement	Stéphane MERIEUX, Sandrine RUETTE	
Commission PCAET, GEMAPI et LEADER	Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE	
Commission travaux	Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE	
Commission assainissement	Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE	
Commission Natura 2000	Stéphane MERIEUX	
Commission communication	Rodolphe OLIVIER	
Commission action sociale	Benjamin LLOBET, Roselyne FLACHER	
Commission transport, mobilité, gens du voyage	Stéphane MERIEUX	

Budget 2022

UN BUDGET COMMUNAL COMPORTE DEUX SECTIONS : fonctionnement et investissement.

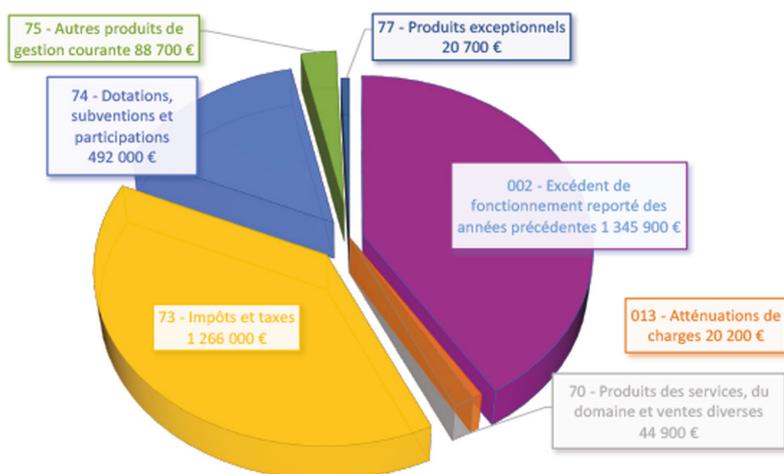
Le budget de fonctionnement

Il s'agit de la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'État, les participations extérieures et le produit des services.

Le budget d'investissement

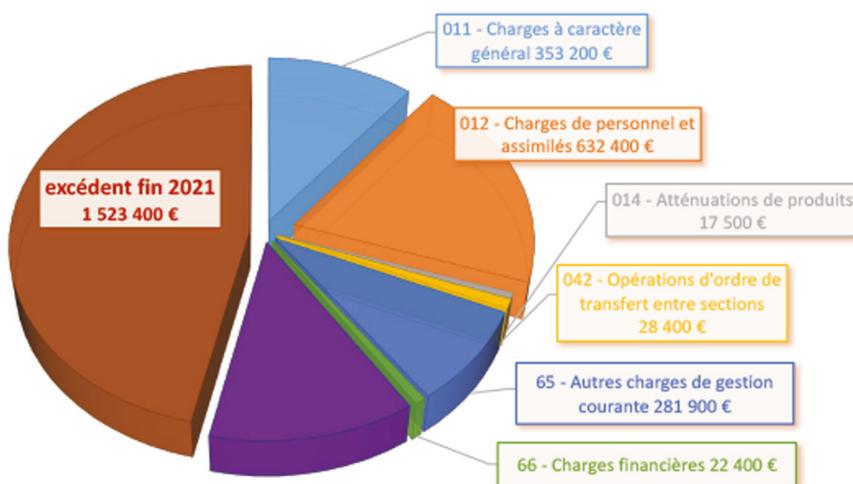
Cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier...) et des travaux (bâtiments, voirie...) augmentant le patrimoine de la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, de la facturation des services de la commune (salle polyvalente, loyers) ainsi que des résultats de l'année précédente.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des voiries, des bâtiments, la charge salariale, l'enseignement, les subventions versées aux associations.

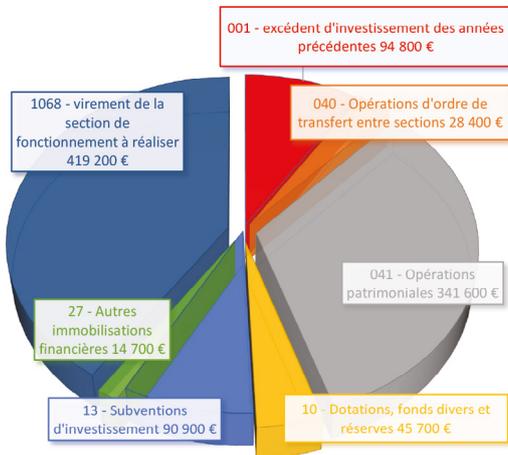
L'excédent de fonctionnement a augmenté de 1 346 K€ à 1 523 k€ soit de 177 k€, et ce malgré le besoin financement des investissements de 419 k€.

Des emprunts étant arrivés à terme, les charges financières diminuent. Cet excédent permettra de financer une partie des investissements 2022 et notamment les travaux du groupe scolaire.

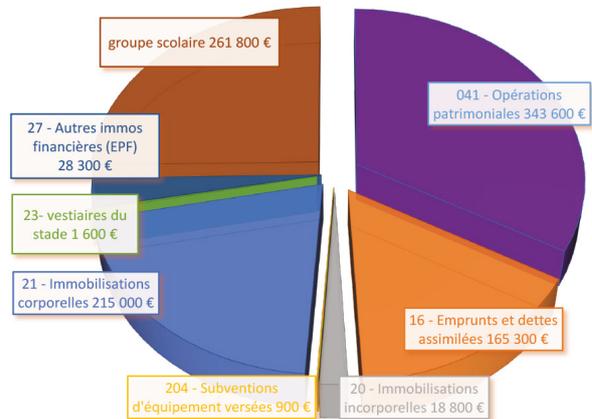
RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR

Sur 527 k€ de dépenses réelles, la moitié ont permis de financer le groupe scolaire. Les autres dépenses consistent essentiellement en travaux de voirie, travaux d'eaux pluviales Grande Rue, équipement informatique des écoles et d'un lave-linge, travaux sur la salle polyvalente et l'achat d'une auto-laveuse, achat d'un trafic pour les services techniques, modification du PLU, mobilier à la médiathèque...

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

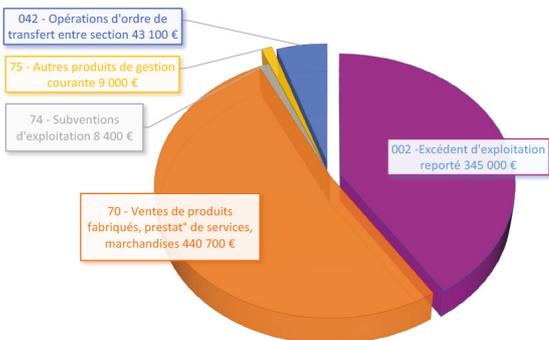


BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

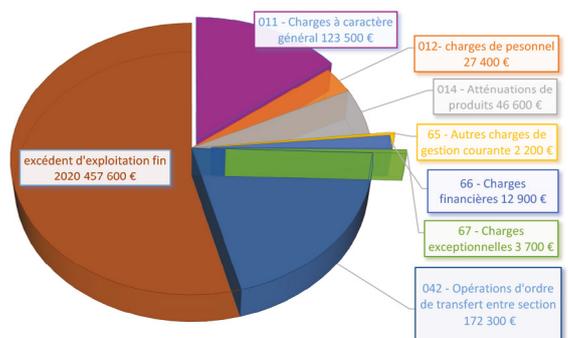
Sur notre commune, le service de l'eau est géré en régie municipale. Cette gestion nous permet d'avoir un coût de vente de l'eau de 1,85 € TTC/m² alors que la moyenne nationale se situe à 3,78 € TTC.

L'eau et l'assainissement augmenteront en fait chacun de 10 cts à compter du 1^{er} octobre 2021 pour financer les investissements : château d'eau, diagnostic assainissement, réseaux d'eau et d'assainissement...

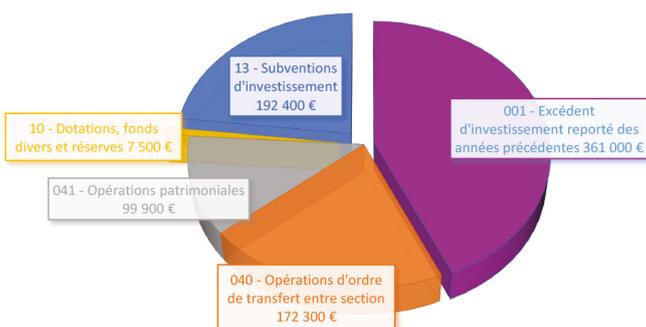
RECETTES D'EXPLOITATION



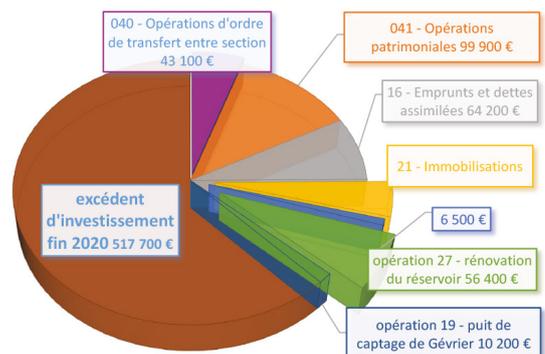
DÉPENSES D'EXPLOITATION



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les grandes dépenses consistent dans les travaux d'études et de construction du nouveau réservoir d'eau potable, en l'étude du diagnostic d'assainissement et des eaux pluviales, la rénovation électrique de la station de pompage.

Médiathèque

L'année 2021 a été une année contrastée.

En début d'année ; **accueil des lecteurs contraint et limité, annulation des accueils de classes et crèches, des animations** ; l'opération 1, 2, 3 albums, notre voyage-lecture intergénérationnel et l'après-midi contes.

En cours d'année, la sérénité un temps retrouvée, (depuis septembre les établissements de lecture publique sont contraints d'exiger le pass sanitaire), **la médiathèque a pu renouer avec son activité habituelle et ses animations :**

- En juin, reprise des **contes récréatifs** avec notre conteuse Anne-Thé Garde.
- Puis en octobre déroulement du **festival « Bien-être en Dombes »** qui fut sans conteste l'événement phare de l'année.

La médiathèque de Chalamont associée à 12 autres bibliothèques de notre intercommunalité a proposé un programme riche, diversifié, animé par des professionnels et s'adressant à toutes les tranches d'âge :

- Conférences et ateliers sur la notion « Prendre soin de soi », les Fleurs de Bach.
- Séances d'initiation à la méditation et l'apaisement.
- Voyages sensoriels.
- Contes zen.

En prélude au festival a eu lieu **l'opération « Les biblios s'habillent »** qui en plus de donner de la couleur à nos bibliothèques à montrer que la culture est à portée de tous.

Ainsi des dizaines de personnes se sont affairées depuis janvier pour fournir la laine, confectionner des carrés de tricot – plus de 900 –, et ensuite les assembler en un magnifique patchwork pour habiller notre médiathèque. Nous les remercions très sincèrement.

Sur un plan plus matériel, nous avons opéré des changements au sein de la médiathèque, l'univers petite enfance et enfance s'avérant trop exigü. Nous avons investi la salle du fond pour y installer l'espace dédié aux 6-11 ans. Et, crée un espace dédié à la petite enfance, plus spacieux et confortable. Ces transferts ont permis en outre de libérer des rayonnages pour les collections adultes et les DVD, peu accessibles actuellement. Une subvention de la direction de la Lecture Publique nous a été octroyée pour l'achat de mobilier supplémentaire.

Et bien sûr comme chaque année, **des achats importants** ont permis de proposer à nos lecteurs les derniers ouvrages parus lors des sorties littéraires, mais également des BD, des romans pour enfants et ados sans oublier de merveilleux albums pour les tout-petits.

Nous appliquons au mieux les préceptes de Victor Hugo qui disait : « il n'y a jamais trop de livres ! il en faut et encore et toujours ! »

Pour **2022**, nous espérons la **reprise des accueils, classes et crèches**, afin de faire découvrir et profiter les enfants de la source d'information qu'est la médiathèque. Et nous vous annonçons le grand retour des **« Nuits de la lecture »** que nous proposerons le 21 janvier avec pour thème « Aimons toujours ! Aimons encore ! ».

Enfin, nous souhaiterions par-dessus tout en cette période si particulière, que personne ne soit privé de lecture, car comme le dit si bien Jon Kalman Stephansson :

« La lecture élargit l'horizon de la vie, la vie devient plus grande, elle devient autre chose... et ça vous rend plus heureux. »

Site internet avec catalogue en ligne : www.mediathèque-chalamont.fr



Travaux 2022

Travaux d'assainissement et eau potable

Afin d'améliorer la performance de notre réseau d'eau potable, la commune a réalisé une étude diagnostique.

Les conduites communales, en particulier sur les secteurs anciens, montrent d'importants signes de faiblesses et les fuites récurrentes dégradent le rendement de notre réseau.

Un plan d'action pour la réduction des pertes en eaux a été mis en place.

Le conseil municipal a validé le remplacement des canalisations d'eau potable et d'assainissement sur la route de Bourg, le chemin de Bel air, l'impasse de la Bourdonnière, la rue St Honoré, l'impasse des hôtessees et le chemin de la Chavetière. Ces travaux s'étendront sur les années 2022/2023.

D'autres études sont prévues concernant la place de Chalamont pour séparer les eaux pluviales des eaux usées.

Tarif eau potable et assainissement

Le tarif de l'eau n'a pas été augmenté depuis le 1^{er} octobre 2015 alors même que les prix, du fait de l'inflation ont augmenté de +3.8 %. La commune doit faire face à des travaux importants sur l'eau (renouvellement du château d'eau, recherche de fuites) et assainissement (élimination des eaux parasites). Nous devons maintenir à niveau nos équipements aussi bien dans le domaine de l'eau que celui de l'assainissement, mais en plus nous devons répondre aux normes en vigueur qui sont de plus en plus lourdes.

- Le prix de l'eau sera augmenté de 10 cts et celui de l'assainissement de 10 cts/m³.
- Le prix des frais d'entretien de réseaux d'eau sera augmenté de 5 € par an.
- Le prix de la location du compteur d'eau restera à 6 €.
- Notre commune ne demandait aucun frais fixe pour l'entretien du réseau d'assainissement et au vu des frais d'entretien des réseaux des communes environnantes, le prix des frais d'entretien du réseau d'assainissement sera de 5€ par an.

Travaux réservoir d'eau

Pour la construction du nouveau réservoir d'eau, nous avons divisé les travaux en 2 lots :



• **Lot 1:**
Terrassement, génie civil et VRD

Construction d'un réservoir circulaire en béton armé de 1 200 m³ sur pilotis, constitué de 2 cuves concentriques de 600

m³. Habillement des cuves de bois, établir les raccordements aux réseaux, réalisation des aménagements extérieurs et bien

évidemment remettre en état les voiries. C'est la société BTP CHARVET SARL qui a remis l'offre la mieux-disante pour un montant de 1 460 000 € HT.

- **Lot 2 :** Équipement de tuyauterie, serrurerie et électricité
Il s'agit des équipements de tuyauterie en inox, de serrurerie métallique, des armoires électriques et de télégestion ainsi que l'installation de traitement et de désinfection.
L'offre de la Société AECEI d'un montant de 305 535,43 € HT a été retenue.

L'agence de l'eau nous a alloué 109 500 € et le département 135 814 € pour l'année 2021 et d'autres subventions sont prévues e 2022.

Comme nous récupérons la TVA, le réservoir devrait coûter 1 320 000 € H.T. environ, le prix final étant indexé sur l'inflation.

Le coût du réservoir sera financé d'une part par les excédents du budget de l'eau soit 345 000 € fin 2020 et 950 000 € fin 2021. Comme ceux-ci s'avèrent insuffisants, il a été décidé d'augmenter les tarifs de l'eau de 10 cts à compter du 1^{er} octobre 2021 et 10 cts en octobre 2022 – ce qui devrait permettre d'augmenter les recettes de respectivement 15 000 €/an puis 30 000 €/an. Pour le financer ainsi que les autres investissements prévus en matière d'eau et d'assainissement, il conviendra par ailleurs de réaliser en emprunt en 2022.

Les travaux ont commencé le 3 août. Ils dureront 12 mois, y compris la période de préparation de chantier de 2 mois. Ils devraient donc être terminés pour la rentrée 2022.

Les travaux sont d'ores et déjà bien avancés : le béton a été coulé le lundi 13 décembre.



Travaux 2022

Travaux et tourisme

La construction du nouveau réservoir a débuté et nous nous interrogeons maintenant sur le devenir de notre actuel réservoir. Outre le fait que notre cité est une des plus anciennes villes de la Dombes, le site du château d'eau est aussi le point culminant de la Dombes, à 334 m.

Le CAUE a été sollicité pour étudier le potentiel d'évolution du site avec une réflexion sur de nouveaux cheminements piétons partant du centre du village pour rejoindre ce site. Cette phase de réflexion s'accompagnera aussi d'une collaboration avec le service tourisme de la communauté de Commune de la Dombes.

Travaux de l'école



Après consultations et négociations, les 17 entreprises de corps de métiers différents nécessaires ont été retenues pour la construction et l'aménagement des bâtiments de l'école. Le projet est estimé à 3 071 000 € dont une partie est d'ores et déjà payée : acquisition de terrains, frais de concours, études géotechniques et d'amiante et une partie de la maîtrise d'œuvre.

A ce jour, les promesses de subventions s'élèvent à 616 200 € : 269 500 € de l'Etat, 196 700 € de la Région (dont nous attendons une promesse supplémentaire en 2022) et 150 000 € du département (dont nous attendons 299 000 € supplémentaires) en 2022.

Le projet initial du groupe scolaire prévoyait la pose de panneaux photovoltaïques pour a minima 36 000 €. Or après consultation du Syndicat Intercommunal d'Électricité et d'E-communication (SIEA), il s'avère intéressant d'accepter l'investissement public ou privé dans la mise en place de 280 panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire afin d'alimenter la commune en énergie verte. Au bout de 20 ans, les panneaux seront rétrocédés gratuitement à la commune qui en percevra les recettes. Au vu des possibilités du SIEA, la commune a décidé de réfléchir sur une installation globale de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux, et notamment sur ceux dont les toitures sont à réparer.

Pour financer les travaux, nous recherchons également à vendre les certificats d'économies d'énergie auprès de

assujettis par la loi (EDF...).

Pour l'isolation des combles, les travaux se sont élevés à 10 932,45 € et nous avons récupérés 12 826,33 € de la vente des certificats d'économies d'énergie.

Nous recherchons actuellement les recettes de la vente des certificats d'économies d'énergie des autres travaux permettant d'améliorer l'isolation du bâtiment.

Les travaux de l'école ont débuté cet été par le terrassement de la cour et de l'emplacement des futures classes. Afin de diminuer les frais de transport et les nuisances des camions, les m³ de terres de déblais ont été évacués sur Chalamont auprès de personnes intéressées qui se sont fait connaître en mairie.

Compte-tenu des contraintes liées au site ainsi qu'à la continuité de fonctionnement de l'établissement, ces travaux sont prévus en 3 phases pour une réception avant la rentrée scolaire 2023.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les utilisateurs (enseignants, ATSEM, Restaurant Scolaire, Centre Social et judo) pour finaliser et suivre les phases de travaux. Une réunion d'information a été organisée pour tous les utilisateurs des locaux de l'école. Vous pouvez retrouver une présentation en page centrale du bulletin.

Travaux de voirie 2021

Réfections

- route du Plantay
- rue du Stade
- aménagement et déplacement d'un cheminement piéton route du Grand Etang

Nous avons lancé une consultation pour la création de plateaux surélevés sur la RD 904 (route de Villars) et la RD 7 (route de Marlieux). Il est important de sécuriser le déplacement des collégiens qui arrivent du Chemin de Terrayon et du lotissement des Lys pour rejoindre l'abri-bus, situé sur le chemin du Manu. Ces travaux sont prévus pour le printemps 2022.

Travaux divers

Le Conseil Municipal a validé le devis de l'entreprise Métras pour la pose d'un nouveau columbarium de 21 cases.

Travaux et Communauté de Commune de la Dombes

- La Communauté de Commune de la Dombes réalise actuellement une extension de la maison médicale du côté du cabinet dentaire actuel afin de développer ce dernier. Ces travaux seront terminés au printemps.
- Depuis le 1^{er} janvier, la redevance incitative devient opérationnelle sur l'ensemble de la communauté de commune de la Dombes avec le comptage réel des levées et les pesées des bacs. Si certains chalamontais n'ont toujours pas de bacs pucés, ils doivent prendre contact avec le service déchets de la communauté de communes de la Dombes au 04.28.36.12.12

Recensement de la population

Du 20 janvier au 19 février 2022, le recensement de la population aura lieu sur la commune de Chalamont.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de répondre au questionnaire du recensement et que les données restent confidentielles.

Nous vous encourageons à répondre sur internet avec les codes remis par votre agent recenseur. La réponse par internet est plus simple et plus rapide.

5 agents recenseurs sillonneront la commune, merci de leur réserver un bon accueil.



VINCENT
Mattéo



SALAMON
Noël



LECOCQ
Laurence



GUILLEMAUD
Mylène



GUILLEMAUD
Christine



Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Modification du *PLU*

Par arrêté du maire du 06 décembre 2021, Monsieur le maire a lancé un projet de modification du PLU qui porte sur les points suivants :

- Supprimer, modifier et créer des emplacements réservés ;
- Permettre le changement de destination pour de l'habitation de bâtiments identifiés en zone agricole n'ayant plus de vocation agricole ;
- Modifier en zone U et Up la règle de hauteur des constructions, et assouplir les prescriptions liées au stationnement pour faciliter la réhabilitation du bâti existant dans le secteur patrimonial notamment ;
- Modifier l'article 10 des dispositions générales du règlement en ce qui concerne l'implantation des antennes relais ;
- Modifier l'article 11 du règlement, pour les différentes zones, concernant les aspects extérieurs en lien avec les panneaux solaires, paraboles, climatiseurs, pompes à chaleur et autres éléments techniques ;
- Supprimer des alignements d'arbres, de haies à conserver au titre du L. 151-23 du Code de l'Urbanisme qui n'ont plus d'intérêt ;
- Modifier certaines prescriptions réglementaires des zones AUX et UX pour notamment sécuriser, faciliter l'aménagement des zones d'activités, prendre en compte

les orientations du Document d'Aménagement Commercial (DAC) du SCOT de la Dombes, et répondre aux besoins des activités artisanales et industrielles ;

- Actualiser et apporter des améliorations aux Orientations d'Aménagement et de Programmation, notamment en termes d'organisation interne et de programmation. Cette actualisation s'accompagne pour les OAP de la Montée et de la Bourdonnière, de l'ajustement de leurs périmètres et d'une mise en cohérence avec les prescriptions réglementaires des zones concernées ;
- Reclasser en zone U le secteur résidentiel concerné par la phase 2 de l'OAP de la Bourdonnière actuellement classé en zone Ub ;
- Actualiser le zonage du PLU avec le Périmètre Délimité des Abords (PDA) relatif aux maisons classées de la Rue des Halles et annexer ce dernier au PLU ;
- Annexer le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, et le droit de préemption commercial ;
- Permettre un toilettage du règlement

L'arrêté du maire a été transmis aux personnes publiques associées et à la Préfecture. Une enquête publique sera ouverte, après leur validation.

Urbanisme : vers la dématérialisation des demandes d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, chaque usager peut déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le SIEA a récemment installé un portail, intitulé « SVE ».

Une démarche en ligne plus simple et plus accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

1. Un service en ligne accessible 7/7 et 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
2. Un suivi de l'avancement du dossier en temps réel.
3. Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
4. Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
5. Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes

d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

6. Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne ?

Nous mettons à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001074>

A noter, le dépôt papier est toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à la Mairie.

Liste des commerçants artisans professions libérales

COMMERCES ALIMENTAIRES

KEBAB 4 SAISONS	Ahmet BAKIR	Restauration rapide Kébab	2 place du marché	09.84.25.50.47 06.63.23.87.30
L'ESTRAGON	Christophe et Patricia RAY	Restaurant	42 place du marché	04.74.61.77.09
LA PIZZA DE CHALAMONT	Christophe LUQUES	Vente de pizzas à emporter	41 place du marché	04.74.35.73.69
AUX TROIS EPIS	André et Christelle BON	Boulangerie - Pâtisserie	68 Grande rue	04.74.46.92.65 mr-andre.bon@orange.fr
AU FOUR BRESSAN	Martine GUICHON	Boulangerie - Pâtisserie	110 place du marché	04.74.61.77.75 aufourbressan@orange.fr
PÂTISSERIE JEAN-LOUIS	Diaon JEAN-LOUIS et Marie-Claire BLEAS	Pâtisserie - Chocolaterie	79 place du marché	04.74.61.71.63
BOUCHERIE DARBON	Franck et Lydie DARBON	Boucherie - Charcuterie - Traiteur	49 place du marché	04.74.61.70.20
	Petits Pois Carottes	Maraicher bio	les peillets - route de Priay	06.45.86.43.85
SUPERMARCHÉ CASINO		Supermarché	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.40.94.00

COMMERCES AUTRES

L'EMIL'FLEURS	Virginie GOUAS	Fleuriste	70 place du marché	04.74.46.91.30
OH DESSOUS GOURMANDS	Carole DELACOUR	Vente à domicile de lingerie et accessoires	92, chemin de Saint Claude	06.60.88.57.30 carole@ohdessousgourmands.fr www.ohdessousgourmands.fr
ENZA B	Vincenza BURLET	Prêt à porter - Accessoires	74 place du marché	09.83.89.90.33
LE RELAIS DE LA DOMBES	Mmes AUBERT et GELIN	Bar - Tabac - Presse	69 place du marché	04.74.61.70.77
LA CABANE VERTE	Mme CHUARD Gaëlle	Boutique de décorations	61 Grande rue	04.74.35.25.69
L'OPTIQUE CHALAMONT	Adel ADLOUNI	Opticien	10 place du marché	04.74.61.72.64
	THIVILLIER Gérard et Emile	Vente de bois de chauf- fage	754 route d'Ambérieu	04.74.61.74.59
NATUR'LATT	MILIONI Frédéric	Vente de matelas	6 ZA le Creuzat	04.74.46.90.26 contact@naturlatt.fr www.naturlatt.fr
LITERIE DES DOMBES	PERCHET Aimé	Vente de matelas	115 route de Joyeux	literie.des.dombes@gmail.com
LES JARD'AIN D'ANTAN ATOUT VERT PAYSAGE	Stéphane CHAYMOL	Jardinerie - Entretien parcs et jardins	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.37.86.44.50 06.88.37.85.07 magasin : jardainantant@bbox.fr espace vert : atoutvertpaysage@ bbox.fr www.jardinerie-dombe.fr
PROST IMMOBILIER	Stéphanie PROST	Agence immobilière	90 place du marché	04.37.86.12.44 06.30.71.91.83
SAS GARBOCHE	M. GARNIER Nicolas	Vente sur catalogue	ZA la bourdonnière	09.82.37.11.92
SONI	Marie-Pierre DESSENDIER	Agence immobilière	35 place du marché	04.74.61.73.23 soni.immobilier@orange.fr www.soni01.com

SERVICES

	André DUPRAS	Salon de coiffure pour homme	35 rue Saint Honoré	04.74.61.71.55
SALON DE COIFFURE CHANTAL	Chantal FROMENT	Salon de coiffure	40 rue du Bugey	04.74.61.77.01
BI-COLOR	Delphine GAUHAROU	Salon de coiffure	64 place du marché	04.74.61.70.47 bi-color@orange.fr facebook: bi-color instagram: bicolor_chalamont site pour prendre rdv en ligne: www.planity.com/salon-de-coif- fure-bi-color-01320-chalamont
IDEA COIFFURE	Isabelle TOZZI	Salon de coiffure	55 place du marché	04.74.61.21.53
DOMI'STYLE	Dominique BUSSY	Salon de coiffure	45 Grande Rue	04.74.61.77.34
COIF' STYL	Maud COMBIER	Coiffure à domicile mixte	4 lot. le Parc des érables	04.74.61.78.87 06.70.81.24.23 coif-styl@orange.fr
MISS D'LYS	Charline BUSSY	Institut de beauté	45 Grande Rue	07.86.59.25.80

LILAS ROSE	Julie LOZANO	Institut de beauté	58 Grande rue	06.68.16.87.68
Institut MANOA	Maud AGIUS	Institut de beauté - Onglerie	197 Grande rue	09.80.34.98.81
	VIOT Emilie	Esthéticienne à domicile	59 chemin de la chavetière Pavillon clos Villarsie	06.89.86.31.17
MARECAGE TATTOO		Tatouages	59 Grande rue	06.15.48.51.51
KA INK TATTOO	Carine ALONSO	Tatouages	10 lot. de Terrayon	06.79.57.77.58
SKY Fitness	Jonathan KANIEWSKI	Club de remise en forme (cardio, musculation, fitness...)	76 route de Meximieux	06.30.45.52.80
CREATIONS FESTIVES	Véronique BRUEL	Créations de faire-parts, étiquettes de bouteille, marque-places)	19 allée du grand étang	06.75.61.77.57 festicrea@yahoo.fr www.creationfestives.fr
CHALAMOMES	DEBERT Coraline	Micro-crèche	rue de l'église	04.74.39.26.56 chalamomes@gmail.com www.chalamomes.com
CREDIT AGRICOLE CENTRE EST		Banque	26 Grande rue	04.74.61.03.64
	Claude PIOUD	Paysagiste (taille de haie, tonte, petit élagage, petite maçonnerie)	541 les Orcières	06.88.14.10.83
SARL ULTRANET	Céline MOULIN	Entreprise de nettoyage	76 rue des étangs	04.74.30.37.41 06.87.24.98.45
S.A.S. LA RAINETTE MAGIQUE	Pascal BRICHON	Station de lavage OKI pour VL et utilitaires	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	06.83.30.83.56
AUTO ECOLE FRANCINE - CER DE LA DOMBES	Francine CONDAMIN	Ecole de conduite	12 Grande rue	04.74.46.94.98
	NESME David	Mécanique agricole	828 route d'Ambérieu	04.74.61.74.47
	André NIVOLEY	Vente et réparation de motos, scooters, cycles	46 rue des bottes	04.74.61.72.66
JACQUET AUTOMOBILES	Sébastien JACQUET	Mécanique - carrosserie - vente véhicules neufs et occasion	50 route de Meximieux	04.74.61.70.27 garage.renault.jacquet@orange.fr
GARAGE BERTRAND	Eddy BERTRAND	Entretien et réparation de véhicules de tourisme, 4X4 et utilitaires toutes marques	3 ZA le Creuzat	04.74.34.49.04 06.47.50.46.16 garagebertrand@orange.fr www.garagebertrand.fr
	Philippe BAILLIVY	Carrosserie industrielle	630 la Montée Bel Air	04.74.61.70.22
AC2R	CONDAMIN Dimitri	Centre de contrôle technique automobile	98 route de Meximieux	04.74.40.04.00 ac2r.chalamont@gmail.com www.moncontroletechnique.fr/ centre/ac2r www.facebook.com/ ac2rchalamont
FD EVENTS	Fabien DEQUESNE	Animation événementiel		06.67.92.16.71
PIERSON Transport	PIERSON Florent	Transports de personnes et voyageurs	71, le clos de la Dombes	04.69.96.28.29 contact@pierson-transport.fr
MDT PROTECT	DUBOIS Alexis	Désinsectisation et Dératification	54, rue Bellecour	07.69.73.64.85 www.mdt-protect.fr contact@mdt-protect.fr
MAXI-TROTT		Randonnée en trottinette XXL		06.41.76.72.01 06.65.11.27.54 maxi.trott@yahoo.com

ARTISANS (TRAVAUX ET BÂTIMENTS)

	Pierre MOINE	Travaux agricoles	263 route de Priay Le Mas Berger	04.74.46.90.98 moine-pierre@orange.fr
	Michel FALCAND	Terrassement - Réseaux divers - Piscine - Terre végétale	330 route de Priay Mas David	04.74.61.73.18 06.84.45.27.57 michel.falcand@orange.fr
MALLET TP	Jean-François MALLET	Terrassement - VRD - Piscine	499 chemin du Fayol	04.74.61.72.21 tpmalletjf@orange.fr
SAS CERTIF	Nicolas TRIOLIER	Peinture - revêtements	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.46.96.44 certif@cegetel.net www.certif01.fr
	Yves ARCHENY	Plâtrerie - Peinture	605 route de Marlieux Béguère	04.74.46.91.02
ARCHENY NERGOUX CHARPENTE	François NERGOUX	Travaux de charpente	1400, route de Villars	06.09.94.31.47 06.16.89.25.18 francois@archenynergoux-charpente.com yoanni@archenynergoux-charpente.com

MENUISERIE CHARPENTE PLAFONDS (M.C.P.)	André MICHOU	Vente et pose de cloisons, plafonds, faux plafonds	1300 route du Plantay Bérard	04.74.46.90.80
	Benjamin LIBERGE	Menuiserie tous travaux	166, rue de la Dombes	06.37.68.30.13
	Anthony GUILLET	Menuiserie - toiture - rénovation - petite maçonnerie	286 Grande rue	06.88.20.76.50
	Laurent CRIEDLICH	Menuiserie	72 chemin de Terrayon	04.74.61.73.32
SARL SIFFRÉ	Christophe SIFFRE	Couverture - zinguerie	300 Route de Bourg	06.17.02.03.88
AGFS 01 (AIN GAZ FIOUL SERVICES)	Morgan REMICHI	Chauffagiste : entretien dépannage SAV	80 place du marché	04.69.18.63.44 06.14.86.33.69 sas.agfs01@gmail.com www.agfs-chauffagiste-plombier-meximieux.fr
L.F GÉNIE CLIMATIQUE	Franck LEROUX	Pompes à chaleur - Climatisation - Froid industriel - Froid commercial	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	09.64.42.36.60 06.28.69.10.38 contact@lfgenieclimatique.fr www.lfgenieclimatique.fr
BCS CHAUFFAGE	Eric BERTHIER	Entretien dépannage - Désembouage - Chauffage fioul gaz - Travaux divers	11 lot. Des Ormes	06.11.14.95.78
	PIRAT Kévin	Tous travaux électriques	lieudit la roue	06.85.69.15.15
AREVAS Electric	Franck SAVERAT	Tous travaux électriques	242 rue du Bugey	04.74.46.92.38 06.70.13.34.48 arevas.electric@wanadoo.fr
SARL ART 16	Didier FRANCHINO	Electricien	54 Route de Bourg	06.32.55.98.88 art16@orange.fr
MARGUIN SAS EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS	Christian MARGUIN	Electricité générale	5 ZA le Creuzat	04.74.46.99.99
DECO3V	Virginie GARNIER	Décoratrice d'intérieur	1 Malatray	06.60.83.76.94
ATELIER DE L'ŒIL	Katia CHIRAT	Artisan recycleuse	1149 les Vignes	06.24.46.64.57 atelierdeloeil@gmail.com instagram.com/kat_tia_atelier

BIEN ETRE

ENTRE II MONDES	Karine VIERNE GRAND	Reiki - Relaxation - Réflexologie plantaire - Massage psychosensoriel	47 Grande rue	04.37.86.18.92 06.09.95.06.55 entre-2mondes@hotmail.fr www.entre-2-mondes.fr
NIPPON ZEN	Stéphen BELLACHE	Shiatsu Reiki	571 la Montée	06.01.76.17.68
	Gaëlle BOUDET	Modelage bien-être - Reiki Shiatsu	571 la Montée	06.88.96.69.50
HAPPY LIFE	Sandrine MORIN	Coach en psychologie positive	571 la Montée	06.61.36.28.05 happymife57172@yahoo.com facebook: happy life 57172
	Gaëlle BOUDET	Thérapeute bien-être soins énergiques	571 la Montée	06.88.96.69.50 gaelleboudet@orange.fr https://boudetgaelle.site-solo-cal.com.
PLUME PARENTHÈSE	Stéphanie CLOP	Cabinet psychopédagogie positive	12, rue puits gonod	06.07.26.61.93 stephanie.psychopeda@gmail.com
	Cécile GUYOT	Hypnose Ericksonnienne - Sophrologie	14, passage du puits Gonod	06.28.76.23.35

ANIMAUX

	Pascale ECORCE	Clinique vétérinaire	Z.A. de la Bourdonnière Le Petit Etang	04.74.61.70.36
CENTRE VETOKINESIS	Valérie GUIGARDET	Rééducation fonctionnelle, physiothérapie, hydrothérapie chien et chat	323 Saint Martin	09.51.83.69.70
	Lucie MARIN-PACHE	Ostéopathe animalier (équin et canin)	Les Onzuères	06.98.26.16.96 lucie.osteo@hotmail.fr www.osteo-animo.fr
Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat (SNPCC)	Mme LE ROUEIL	Organisation professionnelle représentative des métiers du chien et du chat	44 rue des Halles	0 892 681 341
L'ETOILE D'OURALE	Cécile DUPRAT	Elevage de husky sibérien - dressage et pension canine	2 Piroux	06.82.88.91.01 cecile.duprat74@me.com www.letoiiledourale.com https://deletoiiledourale.chiens-de-france.com/

PROFESSION LIBÉRALE MÉDICALE ET PARA-MÉDICALE

	Dr Anne BATAILLE	Médecin généraliste	318 Grande rue Maison de santé	04.37.86.41.57 abataillevebe001@cegetel.rss.fr
	Dr Fabrice BERAUD	Médecin généraliste	11 Route de Bourg	04.74.46.94.27
	Dr Pierre BONNIOL	Médecin généraliste	52 rue de l'église	04.74.37.42.33
	Dr Sylvie BONO	Médecin généraliste - Homéopathe	1 rue du Bugey	04.74.61.79.94
	Dr Laurence GAZEL-SARRAZIN	Cabinet dentaire	318 Grande rue Maison de santé	04.37.86.28.01
	Dr Fabienne LEGER-POUSSET	Dermatologue	318 Grande rue Maison de santé	09.83.74.65.05
PHARMACIE OLIVA-SEVAIN	Christian et Catherine OLIVA	Pharmacie	1 place du marché	04.74.36.21.75 pharma.chalamont@gmail.com Facebook: pharmacie de chalamont
	Patricia MERLE-BOUCHUT	Pédicure - Podologue	217 Grande rue	04.74.46.94.83
	Magali VIEUX Annie DUCHEMIN Céline CHANFRAY	Cabinet d'infirmières	318 Grande rue Maison de santé	04.74.61.74.88
Maison Terre Happy	Christine GARDONI ROUSSET Florence CHEVAUGEON Kathleen PUGEAT Sabrina RENARD	Cabinet d'infirmières	1 Route de Bourg	04.74.61.71.32
SERIMADD		Soins à domicile	318 Grande rue Maison de santé	04.74.46.91.84
	Julia BOUYSSOU	Sage-femme (suivi médical grossesse, préparation à la naissance, retour à domicile et suivi du bébé, rééducation périnéale, suivi gynécologique et contraception...)	1 Route de Bourg	06.85.33.14.99
	Fanny CENTIS	Psychologue clinicienne Psychotérapeute (Enfant - Adolescent - Adulte)	1 Route de Bourg	07.69.63.13.48
	Jérôme RENOULT	Psychotérapeute - Formateur	1 rue du Bugey	04.74.46.91.36
	Marilys BOYER	Orthophoniste	318 Grande rue Maison de santé	09.81.45.91.84
	Sandrine MARBAIX	Orthophoniste	8 rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.16.14.16.08
	Damien CONSTANT	Sophrologue Nutritionniste - Magnétiseur	8 rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.13.07.67.53
CABINET D'OSTEOPATHES	GREFFET Katia	Ostéopathe	11 rue du bugey	06.51.26.69.84 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr
	Nadège CANARD Maud MERLIN	Ostéopathe	11 rue du bugey	04.74.55.42.50 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr
	Julie CREVITS	Ostéopathe à domicile	265 route de Bourg	07.82.16.55.19

PROFESSION LIBÉRALE AUTRE

FIDUCIAL EXPERTISE		Cabinet comptable	41, rue Saint Honoré	04.74.61.76.08
	Etude de Me BOUVARD	Office notarial	100 place du marché	04.74.61.78.32
Cabinet Chanel-Grand	GRAND Bogdan	Géomètre	35, rue Saint Honoré	

ENTREPRISES

Avibresse		Bresse œuf production	Route de pont d'Ain	info@avibresse.fr www.lesproducteursdelain.com
Agritrans		Commerce de gros en volailles	Route de pont d'Ain	
MIFROMA		Commercialisation fromages et produits laitiers	Route de pont d'Ain	04.74.46.99.46
MATINES			La marine	04.74.46.99.89

Les associations Chalamontaises

DÉNOMINATION	ACTIVITÉS PROPOSÉES	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉLÉPHONE / MAIL
SPORTS				
AMICALE DES VÉTÉRANS DE FOOTBALL	Développer les liens de camaraderie entre les vétérans de football	M. Gérard VALLAT (président)	23 rue des Halles - Chalamont	04.74.61.70.32
AMICALE DES BOULES	Boule lyonnaise	M. Philippe CHARVIEUX (président)	103, allée du château - Chalamont	06.32.82.76.59
CHALAMONT RANDO	Randonnées pédestres	M. Jacques CHANEL (président)	135 impasse du Renon - Versailleux	09.51.02.25.72 06.81.75.08.83
CHALAMONTENNIS	Tennis	M. Frédéric DURAND (président)	234 grande rue - Chalamont	06.22.64.40.16
NIPPON ZEN : DO IN / IAIDO	IAIDO : Art de dégainer et de manier le sabre japonais	M. Stephen BELLACHES (président)	24 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.01.76.17.68 contact@nippon-zen.eu www.nippon-zen.eu
JUDO CHALAMONT	Judo-Jujitsu	Monsieur François DESBIAS (président)	226 rue des Grandes raies - Chalamont	06.63.43.61.70
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Gymnastique adultes et enfants (à partir de 3ans)	Mme Marie Laure MOSCARDO (présidente)	3 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.98.04.78.37 gym.volon-chalamont@orange.fr www.gymnastiquevolontaire-chalamont.clubeo.com
SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE CHALAMONT	Concours hippiques	M. Raymond MAURE (présidente)	201 chemin du grand étang	04.74.46.92.36
U.S. DOMBES	Football	M. Franck LEROUX (Président)	181 allée des violettes - Chalamont	06.28.69.10.38 us-dombes@orange.fr
ART DU MOUVEMENT	Relaxation, Méditation	Mme PULCINI Brigitte	Le lent Vilette sur Ain	07.81.51.80.15
ANIMATIONS - COMMERCES				
CHALAMONT 2000	Organisation de l'amicale des classes de en 0 et 5.	M. Marc JOSSERAND (président)	65 rue des Bottes - Chalamont	04.74.61.79.77
COMITÉ DES FÊTES	Fête du muguet, soirée du 13 juillet, animations diverses, Brocante...	M. Didier CORMORECHE (président)	60 le Tournus - Chalamont	04.74.46.97.84
REFLETS DE LA DOMBES	Promotion de la Dombes Organisation de spectacles vivants	Mme Véronique BESSARD (présidente)	la Prairie Romagne - 01800 Le Montellier	06.12.27.64.90
UNION COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHALAMONT	Animations commerciales	M. André BON (Président)	68 grande rue - Chalamont	04.74.46.92.65
LES GAMM'AIN	Animations et manifestations festives	M. François DÉBIAS (Président)	226 rue des Grandes raies - Chalamont	06.63.43.61.70
LES MICHEL'S	Organiser des évènements, favoriser les échanges et rencontres entre les michel's	M. Michel GEOFFRAY (Président)	46 allée des Iris - Chalamont	04.74.61.74.19
COLLECTIF TÉLÉTHON	Récolter des dons pour AFM	FLACHER Roseline	20, lotissement de Terrayon	04.74.46.92.31
SCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Accueil périscolaire - Centre de loisirs	Mme Sylvie ROUX (présidente) M. GENIER Emmanuel (directeur)	31 place des écoles - Chalamont	04.74.61.73.35 09.77.96.75.38 accueil@csmosaique.fr www.csmosaique.centre-sociaux.fr
RESTAURANT SCOLAIRE	Gestion du restaurant scolaire	M. Frédéric RENAUD (président)	80 route de Joyeux - Chalamont	04.69.18.13.32

SOU DES ECOLES	Sorties scolaires, animations	Mme LLOBET Nelly (présidente)	100, rue de la Dombes	06.84.56.47.26
CULTE				
COMITÉ PAROISSIAL	Paroisse	M. le Curé – Père Raymond BILLOUDET	93 rue des Fossés - Chalamont	04.74.61.71.74
CULTURE				
CENTRE MUSICAL	École de musique, concerts, orchestre jazz, batucada, chorale, cours de chants et danse adultes et enfants	M. Jean-François BLANCHON (Président) TEPPE Nathalie (coordinatrice École de musique)	107 rue des garennes - Chalamont	04.74.61.78.46 06.85.20.15.98 centremusicalchalamont@gmail.com www.centremusicaldechalamont.fr
RÊVES EN SCÈNE	Théâtre	M. Gilbert MARGUIN (président)	96 rue des Grandes Raies - Chalamont	04.74.61.79.56
LOISIRS ADULTES-ADOS-ENFANTS				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Garderie, centre de loisirs, aides aux devoirs, activités ados et adultes...	Mme Sylvie ROUX (présidente) M. Emmanuel GENIER (directeur)	31 place des écoles - Chalamont	04.74.61.73.35 09.77.96.75.38
ENVIRONNEMENT				
CONTRACCA	Défense du droit de chasse lié au droit de la propriété	M. Maurice MICHON	178, allée des violettes - Chalamont	04.74.61.73.66
CRANS-DOBES ENVIRONNEMENT	Sauvegarder l'équilibre de la Dombes	M. Albert GRAND (président)	2 Le Bornet - 01320 Chatenay	06.08.01.31.87 associationcransdombesenvironnement@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Chasse	M. RIMAZ Sébastien	217, chemin de la chavetière - Chalamont	06.58.10.96.45
MÉMOIRE				
COMITÉ LOCAL DE LA FNACA	Anciens d'Afrique du Nord	M. André GREPELUT (président)	Vandard - 01320 Saint-Nizier-le-Desert	04.74.30.31.15
SECTION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Mémoire 1914-1918, 1939-1945	M. GIRARD Jean-Pierre (président)	Le Village - «le castel» 01320 Chatenay	04.74.61.74.38
TOURISME PATRIMOINE				
OFFICE DE TOURISME Centre-Dombes Villars-Chalamont	Promotion du territoire	Gestion intercommunale	3 place de l'Hôtel de Ville - 01330 Villars-les-Dombes	04.74.98.06.29 www.dombes-tourisme.com
COMITÉ DE FLEURISSEMENT	Participation au fleurissement communal	Mme BEAUDET Danièle (présidente)	333 rue des Grandes Raies - Chalamont	06.73.54.10.16
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA DOBES	Sauvegarde du Patrimoine	Mme SAINT CYR Madeleine (présidente)	320, rue de la Dombes 01330 Villars-les-Dombes	06.81.61.54.22
RETRAITES - PERSONNES ÂGÉES				
CLUB LOISIRS ET AMITIÉ	Rencontre entre retraités, sorties organisées	M. André DUPRAS (président)	35 rue Saint Honoré - Chalamont	06.49.13.95.52
SECTION GYM 3^{ème} AGE	Gymnastique	Mme THERVILLE Thérèse (responsable)	256 route de Joyeux - Chalamont	04.74.61.72.75
SOCIAL – SERVICES D'AIDE A DOMICILE				
A.D.A.P.A. (Association Départementale Aide Personnes de l'Ain)	Aide ménagère à domicile: en priorité aux personnes âgées	M. NICOLOSI Thierry (directeur)	4 rue Tony Ferret 01000 Bourg-en-Bresse / 88 grande rue à Chalamont (le lundi de 10h à 12h)	04.74.45.51.70 adapa@adapa01.com www.adapa01.fr 04.74.61.78.82
AIDS (Association intermédiaire Domicile Service)	L'AIDS intervient pour des missions suivantes : Agent d'entretien de locaux, de restauration et d'animation en milieu scolaire, d'entretien des espaces verts...	Mme CAETANO Nelly	801, rue de la source 01442 Viriat cedex	04.74.23.23.81 07.87.02.29.06 Domicile.services01@gmail.com

A.D.M.R. (Association Aide Domicile Milieu Rural)	Aide à domicile (ménage, préparation des repas, lessive, repassage, courses, jardinage, bricolage, télé-assistance...) aux familles, aux retraités, aux handicapés, aux malades		117 rue des Garennes à Chalamont / 154 rue du commerce 01330 Villars-les-Dombes	04.74.98.49.19
A.D.S (Ain Domicile Services)	Aide au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées – Aide ménagère (lessive, repas, courses...)	Mme GUEYNARD Edwige (Présidente)	Immeuble «le Talisman» 1133 avenue de Lyon 01960 Peronnas	04.74.34.56.67
ASSISTANTE SOCIALE	Aider les personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques	Mme CREUSEVAUT Cécile	Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles	Composer le 30.01
CLIC	Prise en compte de tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus (accueil, écoute, information, conseil, orientation)	Mme LUQUET Martine (coordinatrice)	100, avenue Foch 01400 Chatillon-sur-Chalaronne / Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles (le mardi matin)	04.74.55.15.39 Ou 06.73.38.06.55 clic@ccdombes.fr
REPAS A DOMICILE	Portage de repas chauds aux retraités, handicapés...	M. Marcel CORMORECHE (président)	443 vieille route de Bourg - Les Hôtesses à Chalamont	04.74.61.75.70 ou 04.74.98.19.50
SERIMADD Santé Dombes	Soins infirmiers Maintien à domicile	Mme THERVILLE Thérèse (Présidente)	Maison de santé - 318 grande rue - Chalamont	04.74.46.91.84

ENTRAIDE – SANTE - SECOURS

Alexis, une énergie pour la vie (Al.é.lavie)	Apporter du soutien aux proches des donneurs d'organes ; mettre en valeur le donneur d'organe ; développer des échanges entre familles de donneur d'organes et les personnes greffées ; uniformiser les informations transmises aux familles lors des dons ou des greffes	Mme JOLIVET Catherine (coprésidente) M. JOLIVET Eric (coprésident)	526 route de Versailleux 01330 Le Plantay	06.78.29.26.63 al.e.lavie.alexis@gmail.com www.alelavie.fr
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	Don du sang	M. André DUPRAS (président)	35 rue Saint Honoré - Chalamont	06.49.13.95.52
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Entretenir des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres	Mme Gaëlle JOLIVET (présidente)	2 ZA Le Creuzat - Chalamont	06.17.17.57.91 gaellejolivet@hotmail.fr
ARA Shiatsu	Médecine traditionnelle chinoise	M. Stephen BELLACHES (trésorier)	24 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.01.76.17.68
CENTRE DE SECOURS	Pompiers - Formations de secourisme	M. HUOT-MARCHAND Mickaël (Chef de Centre)	2 Z.A. le Creuzat - Chalamont	06.76.09.33.35
COMITE CANTONAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Actions pour lutter contre le cancer	Mme Joëlle MAURE (présidente)	10 chemin du lotissement le Bois Rozier 01320 Chatenay	04.74.46.94.23 06.70.85.88.36 secrétariat@ligue-cancer01.net www.liguecancer01.net
HANDICAP PASSION PÊCHE	Promotion de la pratique de la pêche en général pour les personnes en situation de handicap et ou atteintes de maladies handicapantes	M. DELACOUR Ludovic (président)	92 chemin de Saint Claude - Chalamont	06.61.84.07.14

US Dombes

Le début de la saison de football 2020-2021 devait marquer un nouveau souffle après une fin de saison passée compliquée. L'équipe dirigeante est restée solidaire, soudée pour garantir la vie du club au quotidien.



Mais la saison fut brusquement arrêtée en octobre jusqu'en mars. Malgré les mesures de confinement et de couvre-feu, tous les entraînements de toutes les catégories ont été maintenus. L'équipe dirigeante tient à remercier tous les entraîneurs de ces catégories pour la pratique sportive des jeunes comme des adultes. Ces entraînements ont été pour beaucoup une bouffée d'air pour sortir du quotidien et maintenir un lien social entre tous les acteurs.

Pour les petites catégories, les effectifs sont corrects et constant par rapport aux années précédentes. L'école de football est gérée par des éducateurs de qualité que le club tient à remercier chaleureusement. Merci à vous Dorian GUILLET, David BAILLIVY et Cédric LUSSIANO. Un grand merci aux parents qui ont souvent plusieurs casquettes, parents, dirigeants et éducateurs.

Au niveau des seniors, l'arrêt de la saison n'a pas stoppé l'enthousiasme des joueurs qui sont tout de même venus aux entraînements, conduit par Johan DIESTRO. En espérant que la saison prochaine arrive à son terme !

Toujours sur le côté sportif, la complexité du maintien de certaines catégories et la bonne entente avec les clubs de Villars les Dombes (FC Dombes) et de Saint Paul (JSBD) a conduit à créer pour la saison 2021-2022 un groupement dans toutes les catégories jeunes. L'objectif de ce groupement est de pouvoir proposer une pratique footballistique à tout âge et permettre une continuité et une progression dans le football.

Si la saison sportive a été compliquée, l'équipe dirigeante a essayé d'organiser certaines manifestations comme la cuisse de



bœuf à emporter qui a été un vrai succès. Nous remercions Jean BRAZIER le chef cuisinier et les personnes qui sont venues apporter leur aide pour cette belle manifestation. La réalisation de cette manifestation a permis de clôturer un budget en léger positif assurant un bon démarrage pour la saison d'après.

Du côté administratif, nous avons tenu notre assemblée générale le 25 Juin 2021 permettant ainsi le renouvellement d'une partie de l'équipe dirigeante. Le club remercie Arnaud GRIMOUD et Ludovic ROLLO pour leur investissement durant toutes ces années ! De nouvelles têtes bien connues des chalamontais arrivent dans l'équipe dirigeante. Il s'agit de :

- Mathieu COMBET (membre du CODIR)
- Cédric TETARD (membre du CODIR)

Enfin l'équipe dirigeante tient à rendre hommage à une personnalité qui a été toujours présente à nos côtés. Nous voulons bien évidemment parler de Jacky BERRY, parti trop vite, trop tôt mais qui restera toujours dans nos esprits. Son activité et sa présence resteront gravées dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Nous n'oublions pas non plus les parents de nos joueurs et éducateurs qui eux aussi sont partis trop tôt.

Les dirigeants de l'Us Dombes tiennent également à remercier la mairie, ses élus et son équipe technique toujours là pour nous aider et offrir des terrains de qualité pour notre pratique sportive.

Un grand MERCI à tous !



Nippon-Zen



L'année écoulée a de nouveau impactée nos activités, bloquées plusieurs mois. Merci, de nouveau, à la Mairie de nous avoir permis d'utiliser les salles tout l'été pour la continuité de nos cours.

La plupart des adhérent-e-s restent fidèles et le cabinet, au 571 A la Montée, a continué à fonctionner. Nous sommes également intervenus aux journées Japon avec le Centre Social le Lavoir d'Ambérieu-en-Bugey.

L'association s'est adaptée aux règles sanitaires pour la reprise de 2021.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Et toujours les activités de groupe, ouvertes toute l'année

Le Doln : gymnastique douce par la pratique de la relaxation, respiration, assouplissements et étirements.

Le Iaïdo : art martial traditionnel du Japon, l'art de dégainer et de manier le sabre japonais.

Informations / cours / contact :

Cours en groupe :

- **Lundi** : de 20h à 21h30 - Doln (selon calendrier publié),
- **Mercredi** : de 20h30 à 22h - Doln,
- **Jedi** : de 20h à 22h - Iaïdo,
- **Dimanche** : de 9h30 à 10h30 - Doln (selon calendrier publié),
- **Dimanche** : de 10h30 à 11h30 - Iaïdo (selon calendrier publié).

Composition du Conseil d'Administration :

Président et directeur technique de la discipline de Do-In : Stephen BELLACHES

Directeur technique de la discipline de Iaïdo : Bruno ALTMAYER

Contacts :

Courriel : contact@nippon-zen.eu

Tél. : président : 06 01 76 17 68

Sites : <http://www.nippon-zen.eu> et

<http://www.iaido-stages.fr>



Judo Chalamont



La Covid n'a pas arrêté l'enthousiasme des petits et grands judokas, ainsi que le dynamisme du club de judo de Chalamont. Soyez certain, que nous respectons les consignes sanitaires en vigueur.

Celui-ci est heureux de vous accueillir les mardis, vendredis et samedis. Il y également un cours jujitsu le vendredi et de Taiso pour les adolescents et adultes le mardi soir.

Cette année les compétitions ont pu reprendre, les enfants ont obtenu leur première médaille lors de la compétition à Lagnieu le 13 novembre 2021.

Plus d'informations sur notre site

<https://judochalamont.ffjudo.com/>



La boule Chalamontaise



Après la démission de Bruno CHARVIEUX, les membres du bureau de la boule Chalamontaise ont dû élire un nouveau président. Un Charvieux remplace un autre Charvieux, Philippe l'ainé des frères, a été élu à l'unanimité pour la présidence

Il est entouré de Patrick BERRY, vice-président, Céline DESROCHES, secrétaire, Thierry GEOFFROY, secrétaire adjoint, Raymond MICHAUD, trésorier. Marcel GRIMOUD, Marc RIMAZ, Yvon DE CEA et Mickael JANIN complète le bureau.

Une Commission jeune a été mise en place composée de Mickael JANIN, Céline DESROCHES et Patrick BERRY pour répondre aux mesures sanitaires



L'année a été de nouveau assez complexe, avec les mesures sanitaires mise en place, la fermeture des bouledromes, malgré cela les entraînements en extérieur ont pu se dérouler de septembre à octobre puis d'avril à début juillet avec 19 jeunes inscrits entre la catégorie U9 à U18 encadrés par 4 moniteurs : Patrick BERRY, Delphine YILDIZ, Mickael JANIN et Bruno DESROCHES.

Les jeunes ont pu participer à une compétition en interne mise en place par le Comité Bouliste de l'Ain.

Sans oublier les adultes qui ont pu participer à l'Ain Challenge Club Sportif » mis en place pour remplacer le Nationale 5 avec 2 équipes.

De plus, La boule Chalamontaise a pu organiser ces deux concours : le challenge Bessy Rivet en Aout et le challenge Charvieux qui ont remporté un vif succès.



La Boule Chalamontaise espère retrouver les terrains sans encombre cette année. Meilleurs vœux pour 2022.



Chalamont Rando

Chalamont Rando a été créé en 2007 et compte aujourd'hui environ 140 adhérents.

Chalamont Rando organise des randonnées au départ de Chalamont à la découverte de La Dombes, Bugey, Revermont, Val de Saône, Côtiers... Sur des circuits préalablement repérés par une équipe dynamique sur des distances de 9 à 12 kms à la découverte de la faune, flore ainsi que du patrimoine. A chaque sortie nous pratiquons le covoiturage.

► Le mardi : 4 groupes

- 1 groupe vitesse modérée (entre 8 et 10 km)
- 1 groupe vitesse normale (entre 10 et 12 km) avec du dénivelé
- 1 groupe vitesse soutenue et avec plus de difficultés (Plus de 12 km) avec du dénivelé

► Un jeudi par mois

- 1 groupe vitesse soutenue plus de dénivelé et une distante plus longue
- 1 groupe vitesse modérée et une distante plus longue

► Le samedi

- 1 groupe tous niveaux

► Le programme des randos paraît tous les trimestres

Chalamont rando organise aussi de la **marche nordique**, le jeudi après-midi et le samedi après-midi. La marche nordique est une marche rapide avec des bâtons de marche spécifiques, généralement en matériau composite. Pour les premiers essais, Chalamont Rando vous prête les bâtons. Avec une bonne paire de basket, un petit sac à dos pour la bouteille d'eau, venez essayer...

La marche nordique se pratique à une allure soutenue, les débutants qui n'ont pas l'habitude de la marche devront participer d'abord à quelques séances de randonnée classique. **Contact** : Serge FIOLE - 06 18 75 18 63 (jeudi) Jean-Paul RAFFELLI - 06 73 60 20 97 (samedi)

Convivialités : Tout au long de l'année, des événements sont organisés : Pique-niques lors des randonnées en journée, galettes des rois, journée randonnée avec resto, visite d'une ville, de musée, sortie raquettes etc. lorsque les règles sanitaires le permettent.

Participation chaque année au téléthon organisé par le collectif des associations de Chalamont.

En 2021 :

Début mai, le **voyage de 4 jours** prévu à **Rémuzat** dans la Drôme Provençale, prévu initialement pour mai 2020 puis reporté à 2021 a dû être annulé à cause des règles sanitaires qui ne permettaient pas la restauration dans les centres d'hébergement.

En 2022 :

Nous n'avons pas prévu de voyage de plusieurs jours pour 2022, mais nous espérons pouvoir le faire en 2023. En

attendant, nous prévoyons plusieurs sorties d'une journée, avec randonnée, resto et visites diverses : la première aura lieu à Aranc le 16 octobre, avec « bugiflette » et visite du chantier de Montcornelle.

Tout au long de l'année, en plus des randonnées du mardi et du samedi, galettes des rois, journée randonnée avec restaurant, visite d'une ville, de musée..., sortie raquettes... dans la mesure où ce sera compatible avec les règles sanitaires.



Notre site internet : <http://chalamonrando.free.fr> n'est pas à jour, mais il y sera mis bon ordre très prochainement.

Pour nous rejoindre :

Rendez-vous de Septembre à fin mai à 13h45 sur le parking derrière le Cimetière à Chalamont, pour un départ à 14h00.

Et de juin à fin Août à 7h45 pour un départ à 8 h, même lieu.

Équipement : une bonne paire de chaussure, sac à dos, bouteille d'eau et éventuellement des bâtons de marche.

LE BUREAU

Président : Jacques CHANEL (Tél 06.81.75.08.83)

Vice-présidents : Raymond MICHAUD et Monique BOUVILLE (Tél 06.67.71.27.24)

Trésorier : Raymond MICHAUD

Trésorière adjointe : Chantal PONCET

Secrétaire : Monique BOUVILLE (Tél 06.67.71.27.24)

Secrétaire adjointe : Marie Amory

AUTRES MEMBRES DU CA :

Jean-Jacques BAILLY, Bernard COUARD, Gilles LINARD, Serge PRUVOT, Sylviane VEYRE.

Chalamontennis



CHALAMONTENNIS vient de voir passer ces 20 ans avec les difficultés d'organisations de soirées ou d'événements liées à la Covid-19.

Les équipes Seniors +35 ans et +45 ans ont pu recommencer les championnats cette année ainsi que les jeunes, pour les seniors ce sera pour Avril-Mai. On leur souhaite plein de réussite pour cette année tennistique !

On va aussi redoubler d'efforts en 2022 et reprendre les soirées en internes (Soirée de Noël, galette des rois, tournoi vache, soirée double ...) mais aussi des soirées pour TOUS, notamment

les 10 ans de l'Open (tournois de tennis) avec la soirée rougail saucisse, chili con carne (sur place ou à emporter) ... N'hésitez pas à venir voir les joueurs **du 8 avril 2022 au 24 avril 2022 pour les 10 ans de l'Open au club de Tennis.**

Sans oublier **la Fête du Tennis le 11 Juin 2022**, venez découvrir le tennis, l'essayer ... pourquoi pas prendre une licence d'été ... et nous rejoindre pour la saison 2022-2023.



Tournoi de « Vache »



Stage d'été



Les finalistes du Tournoi interne Femme, Homme et Jeune



COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : Frédéric DURAND
- Trésorier : Julien GASSEND
- Secrétaire : Chrystèle CURT



Société hippique



RESULTATS SPORTIFS DES MEMBRES DE LA SHC :

Gaëlle MAROLLAUD § Nakila de Fonbot

Vice –Championne de France 2021 en Working Equitation (Equitation de Travail) durant les WORK'INPARIS 21.

Laurence DE LORENZI § Fantasia de la Live

10^{ème} du Championnat de France MAJORS Amateurs 4



FFE CHAMPIONNAT DE FRANCE MAJORS

Franck VIOLETT § Corré des Songes

12^{ème} du Championnat de France Amateurs 2



La Région FFE CHAMPIONNAT DE FRANCE MAJORS

2021

Malgré 2 manifestations annulées à cause de la COVID en mars 21, la **Société Hippique de Chalamont** enregistre tout de même **2380** parcours effectués durant 4 concours.

Nouveautés :

Afin de pallier aux annulations de ces manifestations, une nouvelle activité de location a vu le jour, les cavaliers peuvent disposer individuellement des installations, d'un parcours monté sur la piste officielle, en louant à l'heure et sur rendez-vous, ceci leur permet ainsi de continuer à s'entraîner.

Afin de rajeunir et de personnaliser notre parc d'obstacles, l'une de nos bénévoles a réalisé le design de nouveaux obstacles sur le thème de la Dombes, à présent carpes, grenouilles, hérons et roseaux arborent maintenant les parcours.



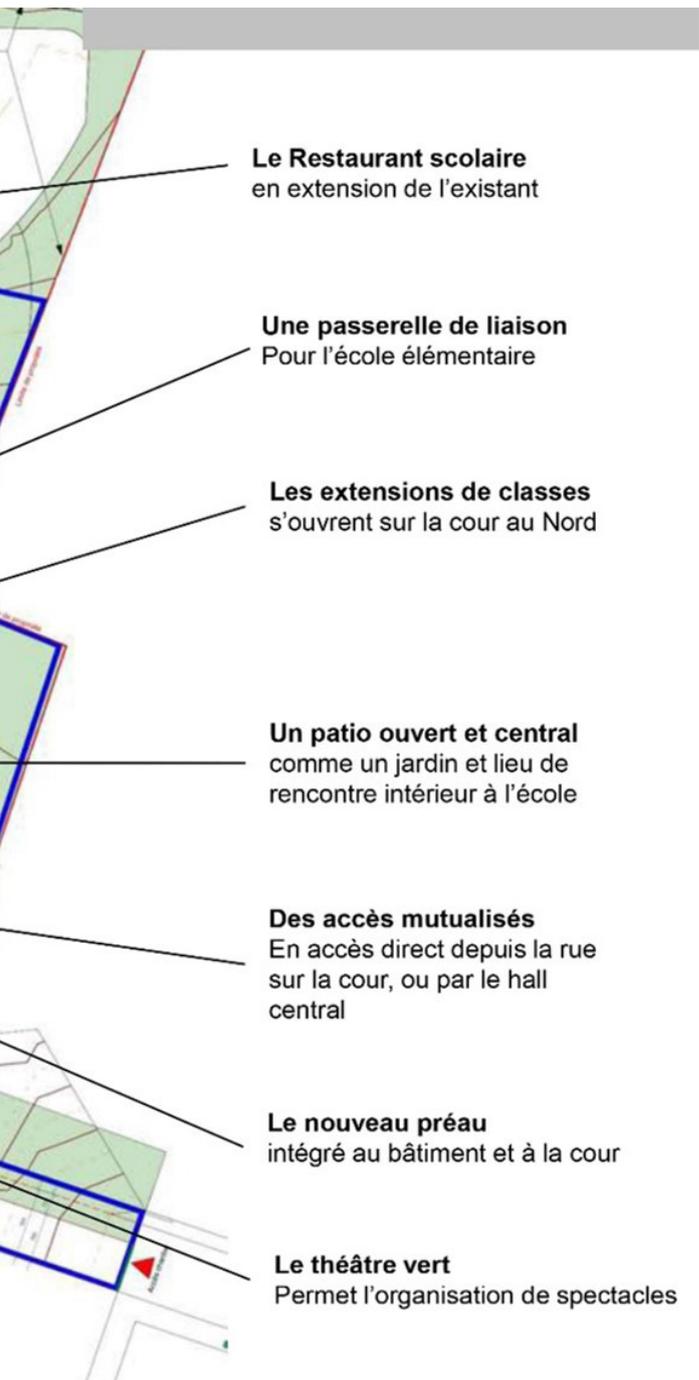
Pour ne rien manquer de notre actualité abonnez-vous à notre page Facebook :

SHC société hippique Chalamont.

**Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?
N'hésitez plus et contactez-nous !**

Raymond Maure, Président :

06 22 98 63 71



Centre musical et culturel de Chalamont

Il faut toujours commencer la gamme par le « do ».

DO-dodo : La culture s'est endormie... Une seule manifestation en 2021, la fête de la musique le 21 juin. Et pourtant, l'association ne s'est pas endormie pendant cette année difficile. La dynamique engagée en 2020 s'est prolongée et ne cesse de démontrer la capacité d'adaptation de nos enseignants, des élèves et de toute l'équipe de bénévoles qui dirigent cette association.

RE-révolution : Toute l'équipe s'est engagée dans la rédaction d'un projet d'établissement ambitieux pendant le confinement. Il a été finalisé et présenté au conseil municipal le 16 juillet 2021. Il comporte plusieurs idées innovantes, notamment la poursuite du projet « danse et percussions » et le projet « comment faire briller les cuivres » qui concerneront tous les enfants du périscolaire et du groupe scolaire de Chalamont et, nous l'espérons dans les années à venir, tous les enfants de notre communauté de communes.

MI-militant : Pour cela, le CM2C n'est pas isolé. Nous serons en compagnie et nous aurons le soutien du Centre social mosaïque, des enseignants des groupes scolaires, de la fédération musicale de l'Ain, de la Commune de Chalamont, de la communauté de commune de Dombes, du conseil départemental de l'Ain et de la région Auvergne Rhône Alpes.

FA-fascicule : Vous pouvez consulter le projet d'établissement dans son intégralité sur le site internet du CM2C : www.centremusicaldechalamont.fr

SOL-sollicitude : Nous tenons à remercier vivement trois enseignants qui nous ont accompagnés dans nos projets, **Xavier BOUTIN** (percussion africaine), **Marie OUELEBEGO** (danse modern'jazz), **Lauriane INGARAO** (chant) et nous saluons l'arrivée dans l'équipe d'**Arnaud BRITT** (percussion africaine), **Maureen KAEHLIN** (chant) et **Tifany SIALELLI** (danse classique).

LA-label : Nous espérons obtenir le label de « orchestre à l'école de l'éducation nationale » en proposant l'enseignement des cuivres à tous les enfants de l'école primaire de Chalamont puis à ceux de la communauté de commune de Dombes.

SI-sillon : l'avenir c'est dépister, former, de futurs talents en offrant à tous les enfants, la possibilité de souffler, de chanter,

de danser à Chalamont et dans la communauté de commune de Dombes à un moindre coût. Cela n'est pas **UTopique** mais indispensable et **UTile**.

UT-utile : « *La musique mérite d'être la seconde langue obligatoire de toutes les écoles du monde* » **Paul Carvel**

Il nous faut maintenant présenter par ordre alphabétique l'orchestre qui interprétera cette gamme « majeure » pour l'avenir de la culture dans notre belle cité et bien au-delà !

Pour l'enseignement individuel :

Yazdi CHALIBI pour tous les saxophones
Alexis DARMON à la batterie
Christophe ELIAS à la guitare
Jean-Baptiste HADROT au piano
Maureen KAEHLIN au chant
Nathalie TEPPE à la flûte, formation musicale et responsable de l'école de musique.

Pour les ateliers :

Arnaud BRITT pour l'atelier de percussions africaines
Christophe ELIAS pour trois ateliers : « mini punk », « pop rock » et l'atelier des « Chalamonkey »

Pour la danse « classique » :

Tifany SIALELLI

Pour les grands ensembles :

François BLANCHON pour l'ensemble de percussions brésiliennes « histoire de Pô »
Jean-François BLANCHON pour « l'ODE à la joie » (l'orchestre de l'école)
Christian MAUPOME pour la chorale « Voix Si, Voix La »
Raphaël MINFRAY pour le grand orchestre de Jazz « Dim Dam Domb ».



A la direction de cet orchestre merveilleux un ensemble de bénévoles extraordinaires !



Comité des fêtes de Chalamont

Le Comité des fêtes impatient de reprendre ses activités.

Pour la 2^{ème} année consécutive à cause de la crise sanitaire de la Covid, le Comité des fêtes a peu de choses à dire.

Pas de repas dansant et d'élections de reines du muguet, nous sommes juste tristes pour les prétendantes qui s'étaient portées candidates et qui seront passées à d'autres projets quand nous reprendrons le cours de notre fête du 1^{er} mai.

Pas de corso fleuri non plus, nous avons décidé de maintenir le marché artisanal, 25 exposants attendaient fébrilement de reprendre leur activité, mais huit jours avant, nouveau tour de vis de la préfecture et nous avons dû brûler les chèques et remettre à 2022 nos retrouvailles.

Trois jours avant ce qui aurait dû être la fête dans notre cité dombiste, une quinzaine de bénévoles s'était donnée rendez-vous pour aller cueillir du muguet par une belle après-midi ensoleillée, tradition à laquelle on ne voulait pas déroger pour faire les petits bouquets destinés à nos aînés de l'EHPAD et tenir notre promesse auprès d'Hubert de fleurir sa dernière demeure.



Le 1^{er} mai au réveil, la pluie s'était invitée et finalement nous faisons moins regretter que la fête n'ait lieu. Mais au final, la journée fut quand même bien mouvementée, à 9 h, nous recevons un appel de France 3 qui veut à tout prix faire un

reportage, en un quart d'heure, nous réussissons à sortir de leur canapé une dizaine de « foldingots » qui chaussent les bottes en caoutchouc, enfilent un imperméable et à 10 h nous foulons la forêt pour une cueillette et une interview bien humide.

Après retour au village, cortège au cimetière pour l'hommage qui nous tenait à cœur à notre « Crack » qui avait ramassé tellement de muguet sa vie durant. Ensuite toujours sous l'objectif de la caméra, visite à la résidence Haissor, les petites mamies jouant les coquettes répondent gaiement aux questions du journaliste et après, étape finale distribution des brins du bonheur à l'EHPAD aux résidents et aux soignants, tous très touchés et heureux de notre attention en cette période compliquée. A 19h, tout ce petit monde est devant son poste de TV à voir ce court reportage.

Le 13 juillet, seul le feu d'artifice a illuminé le ciel chalamontais, magnifique et suivi par de très nombreux spectateurs.

Nous avons pu entre 2 vagues de covid organisées la brocante du 11 novembre qui fut une réussite grâce au beau temps.

Pendant tous ces temps forts, frustrants aussi, nous avons essayé de garder le lien avec tous nos amis bénévoles en les tenant informés.

Le bout du tunnel semble proche et nous espérons pouvoir reprendre notre activité, l'assemblée générale a pu se dérouler normalement, 6 nouvelles recrues, une soirée très conviviale et, quel bonheur de se retrouver et de se projeter. Mille mercis à tous, nous aurons besoin de vous.

A noter, sur votre répertoire téléphonique, le numéro pour vos locations de matériel (Didier, Arnaud et Rolland se relaient au standard) 06 89 12 65 45.

Collectif Téléthon Chalamont

Le collectif téléthon Chalamont reste mobilisé

Comme toutes les associations, notre activité a été très réduite cette année, nous sommes tout de même restés en contact avec la coordination Ain Ouest de l'AFM Téléthon qui nous avait lancé un défi photographique s'intitulant :



« toujours plus forts ». C'est donc avec beaucoup d'humour, un bon grain de folie et profitant des atouts de notre Dombes qui nous est chère, que nous avons tenté de « vider un étang à la paille » sous les yeux éberlués des pêcheurs en plein travail. Je pense qu'il nous aurait fallu au moins 30 ans pour y arriver, mais bonne rigolade quand même. Mais 30 ans, c'est le temps qu'il aura fallu à la recherche médicale pour avoir des résultats concrets des essais et enfin voir des enfants jusque-là emmurés dans leur corps qui refusait tout mouvement, voir ces enfants après une seule injection pouvoir bouger, se lever et faire leurs tous premiers pas. Enfin, l'espoir d'une vie meilleure devient réalité, plus que jamais, mobilisons-nous pour donner à la recherche médicale les moyens de réussir, les petits malades comptent sur nous, ne les décevons pas, leur avenir est suspendu à notre générosité.

Au lendemain du week-end national du Téléthon, le collectif Chalamontais est très fier de sa réussite. Les tirelires de l'école ont rapporté 349 euros, pas moins de 200 parts de poulet à la crème vendues, un spectacle de danse fabuleux, seules la course d'orientation et la randonnée ont souffert de la météo capricieuse. Mais au final c'est un beau chèque de 3 200 € que nous avons pu remettre à l'AFM Téléthon.

Sou des écoles

Le Sou des écoles reste mobilisé pour organiser des manifestations afin de financer des activités scolaires.

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur de nouveaux bénévoles. L'année 2021 a été marquée par de belles réussites notamment pour la color-boom et pour la buvette de la brocante.

Nous espérons que 2022 permettra la réalisation au sein de l'école de belles sorties et de merveilleuses interventions.

Toute l'équipe du Sou des écoles présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir.



Centre social Mosaïque

Le Centre Social Mosaïque : animateur et agitateur de notre territoire !



Le Centre Social Mosaïque a fêté ses 40 ans en 2021 ! 40 ans de projets portés par des habitants pour les tous les habitants du territoire, quel que soit leur âge. Basé à Chalamont, il est actif sur la Communauté de communes de la Dombes, et plus particulièrement sur sa partie Est (Chalamont, Crans, Châtillon-La-Palud, Villette-sur-Ain, Châtenay, Versailleux, Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, Marlieux...).

Dans son projet 2020-2023, nous avons réaffirmé les quatre rôles que nous souhaitons tenir : **Etre un relais d'information sur le territoire, Répondre aux besoins des habitants, Être acteur d'une dynamique collective et Soutenir les engagements citoyens.**



Le Centre social est une association dirigée par un Conseil d'administration d'une trentaine de membres, habitants du territoire, élus et représentants d'association. Il élit chaque année un Bureau constitué actuellement de 5 personnes : Sylvie ROUX (Présidente), Emmanuelle DURAND (Vice-présidente), Jean-Michel VEZANT (Trésorier), Emilie HUGUIN (Trésorière adjointe) et Laurence GRANGER (Secrétaire adjointe).

Plus concrètement, l'action du centre social prend de multiples formes dont voici les principales :

- Un Relais Petite Enfance (anciennement appelé RAM) qui se déplace sur tout le territoire avec deux points fixes à Chalamont et Marlieux.
- Un Multi-Accueil Petite Enfance de 18 places 0-3 ans à Chalamont et une micro crèche de 10 places à Marlieux.
- Un Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire pour les 3-11 ans
- Des actions Jeunesse : activités de loisirs mais aussi accompagnement de projets jeunes, point d'information Jeunesse (PIJ)...
- Des ateliers adultes d'échanges de savoirs.
- Des animations pour les familles : sorties, événements festifs, actions de parentalité...
- Des activités « Loisirs Culture Sports » qui se renouvellent régulièrement : yoga, anglais, course à pied, théâtre, éveil gymnique pour les petits, peinture et dessin, photo, couture...
- Des actions pour les seniors : ateliers informatiques, sorties, actions de prévention, et contre l'isolement...
- Un soutien aux associations du territoire.

Toutes ces activités sont mises en place et animées par des bénévoles habitants du territoire, une équipe de près de 30 salariés ou des intervenants extérieurs, parfois en lien avec d'autres associations locales.

Dans le cadre de notre nouveau projet, nous souhaitons vraiment renforcer la participation des habitants, notamment sur deux thématiques : **la transition écologique** et la **culture**. **Si vous êtes intéressés par ces thématiques, contactez-nous sans hésiter !**

En résumé, **le centre social est un lieu pour tous !** Pour tous les âges de la petite enfance aux seniors, pour ceux qui veulent découvrir une activité ou partager une passion, pour ceux qui ont des idées pour apporter du neuf, pour ceux qui veulent rencontrer d'autres personnes et faire des choses ensemble...



QUELQUES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

14 MAI 2022 : Fête du jeu

22 JUIN 2022 : Repas de l'été

JUIN 2022 : Spectacles « Rêves de cirque » sur le territoire

AUTOMNE 2022 : Mois des familles

POUR NOUS CONTACTER

Centre Social Mosaïque

31, place des écoles - 01320 CHALAMONT

Tél : 04 74 61 73 35

Mail : accueil@csmosaique.fr

csmosaique.centres-sociaux.fr

<https://www.facebook.com/votrecentresocial>

Alexis, une énergie pour la vie

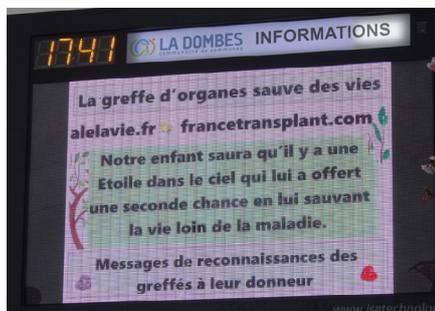


Du côté d'Al.é.lavie, « Alexis, une énergie pour la vie », association de soutien aux proches de donneurs d'organes...

Nos projets 2021

En 2021, malgré un contexte sanitaire toujours compliqué, Al.é.lavie a poursuivi son chemin :

- Des présentations des objectifs d'Al.é.lavie auprès d'équipes de soignants, dans plusieurs hôpitaux de la région Rhône-Alpes-Auvergne (Saint-Etienne, Villefranche, Lyon Médipôle).
- Le développement du projet « L'arbre de vie » (en partenariat avec France Transplant), avec l'impression d'affiches de sensibilisation et la diffusion de messages sur les panneaux de la COMCOM de Dombes. Pour rappel, ce projet a débuté à l'hôpital femme mère enfant de Lyon auprès de jeunes femmes pédiatres enthousiasmées par le projet, côté greffe rein, foie, cœur.



- Une aide à l'aménagement du patio du service de réanimation de l'hôpital d'Annecy
- Une participation au défi de l'association québécoise Chaine de vie pour la journée mondiale du don d'organes le dimanche 17 octobre.



Notre groupe d'échanges

Et bien sûr nous souhaitons continuer à développer notre groupe d'échanges au sein duquel les discussions sont toujours riches et authentiques. Ce groupe permet de suggérer des pistes d'amélioration dans la prise en charge des proches de donneurs d'organes lors des prélèvements, il réfléchit aux informations possibles à transmettre aux familles concernées par l'intermédiaire des soignants pour gérer la suite de leur parcours avec le plus de sérénité possible. Il se préoccupe aussi beaucoup de la façon dont il serait possible de rendre hommage aux donneurs d'organes, en impliquant les familles qui le souhaitent.

Une collaboration active

Notre collaboration avec l'association Chaine de vie au Québec se renforce et nous souhaiterions en accord avec leurs principes, contribuer au développement d'une sensibilisation à

la problématique du don d'organes, et plus largement de la santé, dans le domaine de l'éducation en France.

Notre journée à mobyette sur fond de pass sanitaire...

« **Ballade pour Alexis** » : samedi 11 septembre, une ambiance bonne enfant, sympathique et chaleureuse encore cette année avec le soleil au rendez-vous et le contrôle du pass sanitaire qui a rassuré aussi.

Un accueil chaleureux par M. CHAMPAULT, maire de la commune de Saint-Eloi où nous avons fait escale le matin. Michel Bon, greffé d'un poumon le 24 juillet 2016, jour de l'anniversaire d'Alexis et décédé récemment écrivait : « La vie est un livre, chaque jour une page se tourne, une nouvelle arrive et je souhaite qu'elles contiennent pour tous, les ingrédients du bonheur, de l'apaisement et de la sérénité... » En tous cas, ce samedi 11 septembre, on a pu faire un clin d'œil à Michel car ils étaient bien là les ingrédients du bonheur, même si c'est avec grande émotion que nous avons évoqué les disparus chalamontais, chers à nos cœurs, dans nos pensées ce jour-là.



Quelques mots destinés aux membres de Al.é.lavie

« On me dit souvent qu'Al.é.lavie est une belle association. Mais ce sont les gens que vous voyez là aujourd'hui qui sont beaux. Ceux qui, depuis la mort d'Alexis, notre fils ont su ne pas nous bousculer, ne pas nous devancer, mais qui ont juste posé leurs pas à côtés des nôtres pour qu'on avance tranquillement ensemble, avec une main tendue aussi souvent que nécessaire...et ce le fût souvent...ALLEZ LA VIE ! »

- ✉ Al.e.lavie.alexis@gmail.com
- ☎ 06 78 29 26 63
- 🌐 al.elavie.fr
- 📘 Alexis, une énergie pour la vie
- 🏠 Al.é.lavie, 526 route de Versailles
01330 Le Plantay

Ligue contre le cancer Délégation Chalamont

Enfin la vie reprend doucement après la crise sanitaire imposée par la Covid 19 et les associations peuvent enfin relancer les activités et manifestations.



La Délégation cantonale de la Ligue Contre le Cancer de Chalamont est composée d'une **quinzaine** de bénévoles seulement en 2021 qui œuvrent lors des deux principales manifestations de l'année à savoir au printemps une matinée et soirée « théâtre » et fin d'année un repas dansant.

En 2021 nous avons dû hélas annuler notre théâtre prévu le 13 mars, qui devait être remplacé par des paëllas à emporter mais crise sanitaire oblige manifestation encore annulée. La soirée « cabaret » de septembre à Dompierre-sur-Veylle n'a donc pas été programmée nous espérons vous donner rendez-vous en 2022.

Notre repas dansant du samedi 13 novembre 2021 a eu lieu avec le « pass sanitaire » obligatoire et moins de convives, mais des parts de paëlla en vente à emporter en « drive ».

Nous remercions les personnes qui envoient des dons et les familles qui, lors hélas de décès, font une quête au profit de la Ligue contre le Cancer.

Si vous souhaitez faire un don vous pouvez libeller votre chèque à : La Ligue contre le Cancer et l'envoyer à la responsable Joëlle MAURE - 10 chemin lotissement le Bois Rozier - 01320 CHATENAY. Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Les fonds collectés lors de nos manifestations et les dons sont destinés à la prévention, l'aide aux malades, la recherche qui pour progresser à besoin de notre et de votre soutien.

Dans l'article joint le Président le Docteur Jean BRUHIÈRE vous explique les actions du comité.

La responsable de la délégation est Joëlle MAURE -
La trésorière Thérèse THERVILLE

POUR L'ANNÉE 2022, DATES À RETENIR

Le samedi 12 mars 2022 matinée et soirée « théâtre »
avec notre fidèle troupe « les Compagnons de la Violette »
agréable moment dans le rire et la bonne humeur...

Au programme « Petite tempête en famille »

Le samedi 12 novembre 2022 à 12h30
le repas dansant.

Nous recherchons des bénévoles dans plusieurs communes du canton : Chalamont, Chatillon-la Palud, Villette, Versailleux, Le Plantay et Crans (deux ou trois manifestations par an, 4 ou 5 réunions maximum par an)

Et des bénévoles pour participer à des interventions sur « les méfaits du tabac » dans les classes de CM2, afin de sensibiliser les jeunes sur les dangers du tabac avant leur entrée au collège et les aider à savoir dire « non » à cette première cigarette...

Pour nous joindre :

tél : Mme MAURE 04.74.46.94.23 – 06.70.85.88.36

Encore un grand merci à notre public et nos donateurs pour l'aide apportée pour cette cause qui nous concerne tous.

Merci à notre équipe de jeunes étudiants qui nous aident spontanément et énergiquement lors des manifestations.

Joëlle MAURE



AIN

Comité de l'Ain - 56, rue Bourgmayer 01000 BOURG-EN-BRESSE

☎ 04.74.22.58.96 - Mail : secretariat@liguecancer01.net

Site Internet : www.liguecancer01.net - <https://www.facebook.com/me/>

Les conséquences de la pandémie, la paralysie sociale qu'elle a entraînée et les multiples confinements ont sévèrement impacté le comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer : Nous avons dû annuler pratiquement toutes nos manifestations. Les cérémonies génératrices de dons ont été restreintes. Heureusement notre gestion particulièrement prudente des années précédentes, la générosité du public à notre égard, les subventions, et un certain nombre d'initiatives spontanées nous ont permis de tenir nos engagements vis-à-vis des chercheurs que nous avons promis de soutenir financièrement, mais également vis-à-vis des malades et des familles en péril financier à cause de la maladie. De même nous avons pu poursuivre l'offre de consultations de psychologues aux malades et à leurs familles. L'organisation de nos bureaux dans le respect des gestes barrière, nous a permis de continuer à recevoir les malades et les familles, pour les écouter, leur expliquer les termes médicaux difficiles, les conseiller, voire les orienter. Notre site Internet www.liguecancer01.net entièrement refondu, a apporté des renseignements scientifiques sous une forme claire et attrayante. Nous regrettons d'avoir dû annuler nos interventions tabac dans les classes de CM2 du département, mais nous avons eu la satisfaction d'inaugurer plus de 50 Espaces Sans Tabac.

Grâce à la générosité de tous et grâce au dévouement de nos bénévoles, nous avons pu poursuivre notre soutien financier aux chercheurs de la région lyonnaise : recherche sur les leucémies de l'enfant, le mélanome cutané, certaines tumeurs du cerveau, les tumeurs musculaires rares de l'enfant et sur des thérapeutiques innovantes en particulier pour traiter les cancers de l'ovaire.

Toutefois notre équilibre financier reste fragile et il serait très préjudiciable qu'en l'absence de notre financement les chercheurs que nous soutenons doivent ralentir voire arrêter leurs travaux.

Vous seuls pouvez nous permettre de continuer à assurer nos missions. Plus que jamais, vos dons, votre générosité, votre engagement sont déterminants pour faire reculer la maladie et ses conséquences.

Les malades, leurs proches, les chercheurs vous disent : MERCI

Le Président
Docteur Jean Bruhière

**Face au cancer, nous sommes plus forts ensemble !
#CancerTousConcernés #CancerTousLigués**



Aide aux proches aidants

Prévention

Objets connectés

Portage de repas

Aide et soins à domicile

Aide à la fonction d'employeur

Alternatives aux domiciles

Transport accompagné

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements
et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 65
www.adapa01.fr

Retrouvez votre
antenne de proximité
ADAPA au :
Ilôt des Halles - Grande rue
01320 Chalamont



On recrute !

dans tout le département de l'Ain

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
DE PROFESSIONNELS !

Pour plus de renseignements
rendez-vous sur www.adapa01.fr
rubrique «Nous rejoindre»

Devenez
acteur
de l'économie
sociale et
solidaire

VOUS aider
POUR VOUS RENDRE
LA VIE PLUS SIMPLE





Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), quant à lui, est un lieu d'accueil et d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation pour répondre aux demandes des adultes âgés de 60 ans et plus et de leur entourage, concernant leur quotidien et l'accès aux droits.

C'est un guichet unique de proximité, un espace de concertation et de coordination avec les acteurs gérontologiques pour un accompagnement adapté. Il informe, oriente et conseille sur les démarches administratives et les droits de l'adulte âgé : aides financières (APA, aides au logement,...), établissements accueillant les adultes âgés (accueil temporaire, accueil

de jour, MARPA, EHPAD,...), associations diverses (loisirs et culture, aide et écoute des familles, aide aux malades, bénévoles,...), accompagnement à la vie quotidienne (aides à domicile, soins, livraison de repas, amélioration et adaptation de l'habitat, téléassistance,...).

Vous pouvez rencontrer la coordinatrice du CLIC Mme Martine LUQUET, au centre social de Chalamont un mardi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous

Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou aux 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55 ou clic@ccdombes.fr

Ain Domicile Services

Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien pour vous aider, accompagner. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- **Un accompagnement à la vie quotidienne** : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- **Une aide à la personne** : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- **Un accompagnement pour des activités** de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- **Un service d'accompagnement véhiculé** pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- **Un accompagnement au numérique** individuel et au rythme de la personne
- **Une solution de répit pour les aidants** par des interventions ponctuelles ou régulières
- **Des actions de prévention**
- **Un accompagnement des particuliers employeurs** dans

leur fonction d'employeur (administratif, déclaration, explications,...)

Amandine FOURNIER, responsable de votre secteur, vous accompagne dans le choix des prestations les plus adaptées à vos besoins. **Une rencontre à votre domicile gratuite** sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Contactez l'antenne de votre secteur pour plus d'informations au 04 74 34 58 09 – 06 43 28 13 55

Notre antenne vous accueille :

1 rue de Bourg 01320 CHALAMONT
dombes@ain-domicileservices.fr

Notre siège :

Ain domicile Services - Immeuble « le Talisman »
1133 avenue de Lyon
01960 Péronnas
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr



NOTRE MÉTIER,
VOUS
ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS
DES
SOLUTIONS
24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE....

VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Amandine FOURNIER
17 rue de Lyon
01 800 MEXIMIEUX
04 74 34 56 67 - 06 43 28 13 55
cotiere@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

Vos démarches administratives

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi-mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Mercredi jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

En cas de déménagement, le changement d'adresse sur vos papiers d'identité n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. La carte sécurisée et le passeport sécurisé ne comportent pas d'emplacement destiné à enregistrer les changements d'adresse. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ou de passeport.

► Carte nationale d'identité

Sa durée de validité est de 10 ans.

Depuis le 21 mars 2017, la mairie de Chalamont ne délivre plus les cartes nationales d'identité, seules les mairies qui étaient habilitées à délivrer les passeports biométriques peuvent le faire.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer une carte nationale d'identité et un passeport sont les suivantes :

Vous devez les contacter pour prendre rendez-vous et vous présenter avec les documents originaux.

Vous pouvez pré-enregistrer votre demande de carte nationale d'identité et de passeport sur le site ants.gouv.fr

- Villars les Dombes

Tél. 04.74.98.03.54

Lundi/ mardi : 9h - 11h30

Mercredi : 14h - 16h

Jeudi : 9h - 11h30 et 14h - 16h30

Vendredi : 14h - 16h30

- Châtillon-sur-Chalaronne

Tél. 04.74.55.04.33

Lundi au jeudi : 9h - 11h30 et 13h30 - 17h

Vendredi : 9h - 11h30 et 13h - 16h

- Péronnas

Tél. 04.74.32.31.52

Lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 17h

- Bourg-en-Bresse

Tél. 04.74.45.71.99

Lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h

- Meximieux

Tél. 04.74.46.08.80

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 11h30

- Ambérieu-en-Bugey

Tél. 04.74.46.17.00

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

► Renseignements ou pièces à fournir pour CNI :

Pour un renouvellement :

- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 2 ans fournir un acte de naissance de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- en cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux

Pour une 1^{ère} demande :

- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de trois mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- en cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

► Renseignements ou pièces à fournir pour un PASSEPORT :

- CAS n°1 : vous possédez un passeport périmé depuis moins de 2 ans ou une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans, vous devez fournir :

- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de trois mois)
- ancien passeport ou CNI
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans / 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>

- CAS n°2 : vous ne possédez ni passeport ni CNI, vous devez fournir :

- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans / 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

La mairie remettra au jeune une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle leur sera réclamée lors de leurs inscriptions à tout examen ou concours et permettra leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans dans la même commune, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous venez de déménager, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d'une élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter à l'élection présidentielle est fixée au vendredi 4 mars 2022 et pour les élections législatives le vendredi 6 mai 2022.

Vous pouvez vous inscrire sur le site service-public ou au secrétariat de mairie.

Dates des élections en 2022

Élections présidentielles	Élections législatives
10 et 24 avril 2022	12 et 19 juin 2022

LES CHIENS DANGEREUX

Pour répondre à une obligation légale concernant les chiens dangereux, vous devez vous rendre à la mairie pour la déclaration munis des pièces suivantes :

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- Eventuellement certificat de naissance du chien inscrit au LOF
- Carte de vaccination antirabique en cours de validité
- L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par votre chien.
- Depuis janvier 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.

DÉMARCHES POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis 2017, les démarches pour la carte grise ne s'effectuent plus en préfecture et sous-préfecture.

Afin d'obtenir votre certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés) <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture et inscrit sur l'annuaire des garagistes.



PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

Depuis juin 2020, l'association UFC Que choisir tiendra des permanences dans les locaux de la communauté de communes de la Dombes au service MSAP situé 100, Avenue Maréchal Foch à CHATILLON SUR CHALARONNE (01400) le mercredi matin de 9h à 12h. Rendez-vous uniquement sur rendez-vous au 04.74.22.58.94

PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS

La direction départementale des finances tiendra des permanences le mercredi de 9h à 12h dans les locaux de la poste (bureau MSAP).

Les permanences sont sur rendez-vous.

Les rendez-vous se prennent sur le site internet impot.gouv.fr en bas de l'écran d'accueil en cliquant sur le bouton « contact ».

LA MAISON FRANCE SERVICES

« A CHALAMONT, JE SUIS ACCOMPAGNÉ POUR EFFECTUER MES DÉMARCHES EN LIGNE »



France Services
Proche de vous au quotidien

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la poste est labellisée France Services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de la Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA,

la CAF, la CARSAT, la CNAV, la DGFIP et des ministères de la Justice et de l'intérieur.

Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services.

Adresse mail: chalamont@france-services.gouv.fr

Tel : 04.37.63.11.71

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, vendredi: 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi: 9h30-12h et de 14h à 17h

Samedi: 9h-12h

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mardi matin. Le ramassage des sacs du tri sélectif se fait le vendredi matin (attention, ce ramassage se fait une semaine sur deux dans les écarts). Voir le calendrier sur le site internet de la communauté de communes de la Dombes : www.ccdombes.fr Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.



LES DIFFÉRENTS POINTS DE COLLECTE DES VERRES

Des collecteurs pour les verres sont à votre disposition sur la commune aux emplacements suivants :

- HLM vers la gendarmerie
- Salle des fêtes
- Route de Joyeux
- Déchèterie
- Parking terrain hippique
- Atelier communal
- Face Casino



Les différentes bornes à déjections canines

- Derrière l'église
- Devant l'église
- Vers l'hôpital
- Au rond-point casino

CHATS ERRANTS

Afin de lutter contre la prolifération de chats errants, nous vous rappelons qu'il **est interdit de les nourrir**. Ces derniers peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses.

Selon l'article 120 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de

constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

De plus, nous attirons l'attention des propriétaires de chats sur la nécessité de faire stériliser leur animal domestique. Une loi vient d'ailleurs d'être votée le 30 novembre 2021, La loi n°2021-1539 qui vise à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes et qui modifie l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime et rappelle l'intérêt de la stérilisation des animaux domestiques en termes de santé, de bien-être animal et de préservation de la biodiversité.

De même, les propriétaires d'animaux domestiques doivent éviter autant que possible leur divagation dans la commune.

SERVICE DE L'EAU

Contactez le secrétariat de mairie ou remplissez le document sur le site internet de la commune pour faire ouvrir votre compteur d'eau dès votre arrivée. Pensez également à signaler votre départ afin de pouvoir faire relever votre compteur et clore votre compte.



TRESORERIE DE MEXIMIEUX ET TREVOUX

Trésorerie de MEXIMIEUX (encaissement facture eau)

Les horaires d'ouverture au public sont :
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30-11h30
Lundi et jeudi sur rendez-vous uniquement de 13h à 15h

ATTENTION La Trésorerie de MEXIMIEUX ne gère plus le recouvrement de l'impôt des particuliers à partir du 01/01/2022.

Le SIP de TREVOUX gère les contribuables de Chalamont
SIP de Trévoux
1, Rue du Palais - CS 60614 (SIP)
01606 TREVOUX Cedex

sip-sie.trevoux@dgfip.finances.gouv.fr - 04 74 00 94 20
Horaires d'accueil au public : 8h30-12h tous les jours du lundi au vendredi.

EN DOMBES, DÉSORMAIS 100% DES EMBALLAGES SE TRIENT !

C'est avec joie que nous vous annonçons le passage de la Communauté de Communes de la Dombes aux extensions des consignes de tri. En d'autres termes, **à compter du 1er décembre 2021, les usagers pourront trier tous les emballages ménagers en plastique, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais aussi les films, sacs, pots et barquettes, ainsi que tous les petits emballages en métal (capsules de thé et café, opercules et muselets de bouteilles, ...).**

Tous les emballages ménagers (en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires), sans exception, devront désormais être placés dans les bacs ou colonnes de tri jaunes, pour un geste plus simple et une augmentation des performances de tri. Il conviendra cependant de rester attentif à la consigne : tous les emballages en plastique se trient et uniquement les emballages. Il ne faut jamais déposer d'objet dans le conteneur, quel que soit son matériau (exemples : jouets, vaisselle, stylos...). Les objets en plastique vont à la poubelle noire ou à la déchèterie.

Cette extension des consignes de tri va permettre de réduire de façon importante le volume de nos poubelles de déchets non recyclables (bacs noirs), d'amplifier le recyclage et ainsi préserver les ressources naturelles et limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, un nouveau travail de taille s'engage : harmoniser le mode de collecte des matières recyclables sur le territoire. En effet, actuellement, une partie des habitants doit se rendre dans des points d'apport volontaire, alors que pour d'autres la collecte a lieu en porte-à-porte dans des bacs ou sacs jaunes. Une étude est en cours pour savoir quel mode sera retenu pour l'ensemble des communes.

Quelle que soit la décision retenue, elle sera prise avec l'objectif d'améliorer notre comportement face au recyclage, afin de faire de la Communauté de Communes de la Dombes un territoire exemplaire en matière de réduction des déchets. Inscire notre intercommunalité dans la transition écologique est l'un des piliers de notre Projet de Territoire.

**A mettre dans le
bac jaune**



PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES
(capsules de café, thé / opercules / gourdes de compotes...)



BARQUETTES, BOITES ET SACHETS EN PLASTIQUE
(tube de dentifrice / boites d'oeufs / sachets de chips...)



**POTS EN
PLASTIQUE**

**SACS PLASTIQUE
FILMS DE SUREMBALLAGE
SACS DE CONGÉLATION**

ET TOUJOURS



**EMBALLAGES
EN CARTON**



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE**



**PAPIERS
JOURNAUX
MAGAZINES
ENVELOPPES**



**BRIQUES
ALIMENTAIRES**

En Dombes

TOUS Dès le **1ER DÉCEMBRE 2021**
**LES EMBALLAGES
SE TRIENT !**

NOUVEAU

- EN VRAC, SANS SAC
- NON IMBRIQUÉS
- VIDÉS DE LEUR CONTENU
- NON LAVÉS



A ne pas mettre dans le bac jaune : les objets en plastique (jouets, stylos, vaisselle...)

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr
www.mon servicedechets.com

☎ 04 28 36 12 12
✉ service.dechets@ccdombes.fr



Office
de Tourisme


la Dombes

s' é v a d e r a u t r e m e n t

Dombes Tourisme,
Votre Office de Tourisme

Tout pour découvrir, redécouvrir
ou faire découvrir votre belle
Dombes...

- **Circuits pédestres** pour des balades en famille ou entre amis...
- **Info loisirs** sur les activités, manifestations, restauration, hébergements, patrimoine naturel et culturel...
- **Achats de billets** pour des concerts, spectacles, festivals...
- **Visites guidées** pour découvrir les étangs de la Dombes, les pêches, la cité médiévale de Châtillon sur Chalarnonne, l'abbaye Notre Dame des Dombes...
- **Boutique** avec la mise en avant de votre territoire et une sélection de produits locaux
- **Accompagnement** des porteurs de projet et professionnels du tourisme



 **Place du Champ de Foire - 01400 Châtillon-sur-Chalarnonne - 04 74 55 02 27**
Ouvert du mardi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h & Samedi : 9h - 12h30
Dimanche et jours fériés (de mai à septembre) : 9h - 12h30

www.dombes-tourisme.com



Un Office de Tourisme au service de son territoire

Page d'info dédiée aux [futurs] professionnels du tourisme

Déclarer son hébergement *

Je suis propriétaire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtes. Je modifie mon activité



- Déclaration préalable obligatoire. Amende de 450€ en cas de non déclaration

Je déclare mon hébergement sur www.declaloc.fr (remplace la déclaration papier CERFA en mairie)



Je reçois mon récépissé de déclaration



Taxe de séjour : Quesaco ?

Touriste en séjour dans un hébergement payant



L'hébergeur collecte la taxe de séjour



Taxe destinée à soutenir des projets de développement touristique



L'hébergeur reverse la taxe à la Communauté de Communes de la Dombes sur www.ccdombes.taxedesejour.fr

Classement tourisme

Quels avantages à se faire classer ?

Valorisation de vos prestations



Point de repère pour votre clientèle. Information fiable

Meilleure visibilité sur vos supports de communication et ceux de votre OT



Avantage fiscal pour les loueurs non pro (abattements de 71%)

Taxe de séjour au tarif fixe, selon le classement obtenu



Possibilité d'accepter les chèques vacances

Dombes Tourisme prend 50% du classement à sa charge



Chambre d'hôtes référence®



Quels sont les avantages de la certification ?

Garantir aux clients la qualité de la prestation



Assurer au client d'être bien accueilli

Améliorer la qualification de l'offre



Seule certification existante pour les chambres d'hôtes (pas de classement en étoiles) et solution pour l'hébergeur soucieux de qualifier son offre sans adhérer à un label.

Porteurs de projet

Vous avez un projet touristique et vous avez besoin d'aide ? Dombes Tourisme vous accompagne et vous oriente.

Plus d'infos sur :
www.dombes-tourisme.com/pros
www.ain-pro.com

Envie de devenir partenaire ?

5 bonnes raisons de devenir partenaire

1 2 3

- Attirer votre clientèle locale
- Une photothèque et une vidéothèque à votre disposition
- Profiter d'une mine d'informations
- Plus de visibilité avec le numérique et les réseaux sociaux
- Un accompagnement personnalisé

Des questions ?

Est-ce que la taxe de séjour est perçue toute l'année ?
Comment puis-je obtenir des chiffres de fréquentation pour monter mon business plan ?
Je suis loueur sur AirBnB, dois je me déclarer sur Declaloc ?
Je veux ouvrir un gîte, quelles subventions puis-je toucher ?

Votre contact

www.dombes-tourisme.com/pros



Nathalie KITENGE - Chargée des relations partenaires
06 22 88 60 15 - administration@dombes-tourisme.com

Suivez l'actualité de
CHALAMONT
en temps réel avec **illiwap**

1 Téléchargez l'application **illiwap**
sur l'Apple Store (iPhone) 
ou sur le Google Play (Android) 

2 Entrez le nom de la
commune dans la barre
de recherche de votre
application

..... ou

Scannez le QR CODE via
le lecteur intégré



3 Recevez instantanément
toutes les informations
DE CHALAMONT

Particuliers, le plan de relance est toujours d'actualité et peut venir en appui à certains de vos projets

Rénover votre logement pour plus d'efficacité énergétique

maprimerenov.gouv.fr

Acheter un véhicule peu polluant et mettre au rebut un vieux véhicule

primealaconversion.gouv.fr

Bénéficier d'une rémunération dans le cadre de la formation professionnelle

economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/remuneration-jeunes-stagiaires-formation-professionnelle

Être volontaire pour accompagner une collectivité dans son projet de territoire

cohesion-territoires.gouv.fr/le-volontariat-territorial-en-administration-vta

Être accompagné vers votre premier emploi, au moyen de dispositifs adaptés

1jeune1solution.gouv.fr/#jeunes

Bénéficier de formations pour évoluer dans des secteurs d'avenir

travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/investir-dans-les-competences

Restaurer un monument historique

culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Pour voir toutes les mesures de France Relance qui vous sont dédiées, rendez-vous sur :

francerelanceaura.aidesterritoires.beta.gouv.fr

economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers

Assainissement non collectif

Des tarifs préférentiels pour votre vidange

Le suivi des installations d'assainissement non collectif est une compétence qui relève de la Communauté de Communes de la Dombes.

Pour rappel, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour la vidange de votre fosse ou microstation. Il suffit pour cela de retourner un bon de commande signé (disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.ccdombes.fr ou directement auprès des communes). Le gain est de l'ordre de 200€ pour l'usager. Une bonne raison pour vidanger votre fosse régulièrement, avant qu'elle ne se bouche ou se dégrade prématurément. Les installations correctement entretenues ont une longévité nettement supérieure aux autres.

Par ailleurs, il est possible de bénéficier, sous certaines

conditions, d'une aide financière pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement obsolètes (antérieurs à 1996). Cette aide du Conseil Départemental de l'Ain (jusqu'à 2 000€ par dispositif réhabilité, sans condition de ressources) n'est accessible que dans le cadre de demandes groupées, formulées par le SPANC (service public de l'assainissement non collectif). Une liste sera donc constituée, par la Communauté de Communes de la Dombes, début 2022 pour un dépôt de demande courant mars. Si vous êtes intéressés par la réhabilitation de votre système de traitement, merci de prendre rapidement contact avec le SPANC (04.74.98.48.65). Les réponses sont attendues avant la fin du mois de février 2022.

Victime d'agressions ou de violences ? L'AVEMA vous écoute

La Communauté de Communes de la Dombes participe financièrement à l'AVEMA afin de déployer un intervenant social en gendarmerie sur le territoire.

L'AVEMA a pour mission d'écouter et d'accompagner les personnes victimes d'agressions, de vols, de violences, d'escroqueries, d'accident de la circulation, d'agressions sexuelles. L'intervenant social informera les victimes et leur famille sur les différentes procédures d'indemnisation, les aidera dans la constitution des dossiers. Il restera à la disposition

des victimes tout au long des procédures, les orientera vers les professionnels compétents et leur apportera un soutien psychologique et moral.

Dès janvier 2022, cet intervenant assurera des permanences deux fois par mois dans une commune du territoire. Plus d'informations sur le site www.ccdombes.fr

Lignes de car

LIGNE DE CAR N°132 Lyon-Bourg-en-Bresse

Besoin de vous déplacer entre **Lyon et Bourg-en-Bresse** ? Laissez-vous transporter par la ligne régulière de cars **132** qui dessert Chalamont !

Cette ligne propose des horaires adaptés à tous, des tarifs attractifs et un service gratuit d'alerte par SMS pour vous informer en temps réel sur l'état du trafic.

Pour connaître les horaires, rendez-vous sur le site

www.philibert-transport.fr

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER



Ligne 132 : Lyon ↔ Bourg-en-Bresse

Pour consulter les horaires
www.philibert-transport.fr

PHILIBERT

Lignes de car

LIGNE DE CAR NAVETTE OÛRA N°101 Chalamont-Villars les Dombes

Pour vos déplacements quotidiens, empruntez la navette OÛRA. Avec la navette OÛRA (car + train) Faites Chalamont – Versailleux – Villars les Dombes en car puis destination Lyon

Part Dieu et Lyon Perrache en train. La navette OÛRA c'est faire des économies d'essence, respecter l'environnement et voyager zen !

101 LYON ▷ VILLARS-LES-DOBES ▷ CHALAMONT (TRAIN+CAR)

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

LUNDI À VENDREDI (TOUTE L'ANNÉE)

TER LYON - VILLARS-LES-DOBES

LYON	Perrache	-	06:01	07:01	08:01	10:01	11:01	12:01	14:01	16:31	17:31	18:31	19:01	20:01
LYON	Part-Dieu	-	06:12	07:12	08:12	10:12	11:12	12:12	14:12	16:42	17:42	18:42	19:12	20:12
VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	-	06:49	07:49	08:49	10:49	11:49	12:49	14:49	17:19	18:19	19:19	19:49	20:49

NAVETTE OÛRA !

VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	06:31	07:03	07:35	08:07	09:06	10:55	12:06	13:06	15:14	17:25	18:25	19:25	20:06	20:55
VERSAILLEUX	Village	06:39	07:11	07:43	08:15	09:14	11:03	12:14	13:14	15:22	17:33	18:33	19:33	20:14	21:03
CHALAMONT	Gendarmerie	06:47	07:19	07:51	08:23	09:22	11:11	12:22	13:22	15:30	17:41	18:41	19:41	20:22	21:11

Tarifification
Ticket / 2€
Carnet 10 tickets / 15€
Abonnement mensuel tout public / 40€
prise en charge de 50% de l'abonnement par l'employeur
Abonnement annuel moins de 26 ans / 300€
Abonnement annuel / 400€
Gratuite / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

Conditions d'utilisation
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

101 CHALAMONT VILLARS-LES-DOBES

La Région vous transporte

À partir du 6 septembre 2021

Tarifification
Ticket / 2€
Carnet 10 tickets / 15€
Abonnement mensuel tout public / 40€
réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport
Abonnement annuel moins de 26 ans / 300€
Abonnement annuel / 400€
Gratuite / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

Conditions d'utilisation
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

Sauf jours fériés
Ce départ dessert la ferme Rebusson
Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF.
Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale.
Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes.

Cars équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants.
Prendre contact avec le transporteur.



101 CHALAMONT ▷ VILLARS-LES-DOBES ▷ LYON (CAR+TRAIN)

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

LUNDI À VENDREDI (TOUTE L'ANNÉE)

NAVETTE OÛRA !

CHALAMONT	Gendarmerie	06:15	06:47	07:19	07:51	08:51	09:38	11:50	12:50	14:38	16:50	17:50	18:50	19:50	20:30
VERSAILLEUX	Village	06:23	06:55	07:27	07:59	08:59	09:46	11:58	12:58	14:46	16:58	17:58	18:58	19:58	20:38
VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	06:31	07:03	07:35	08:07	09:06	09:54	12:06	13:06	14:54	17:06	18:06	19:06	20:06	20:46

TER VILLARS-LES-DOBES - LYON

VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	06:43	07:13	07:43	08:13	09:13	10:01	12:13	13:13	15:01	17:13	18:13	19:13	20:13	21:13
LYON	Part-Dieu	07:18	07:48	08:18	08:48	09:48	10:48	12:48	13:48	15:48	17:48	18:48	19:48	20:48	21:48
LYON	Perrache	07:29	07:59	08:30	09:00	09:59	-	12:59	13:59	-	17:59	18:59	19:59	20:59	21:59

Tarifification
Ticket / 2€
Carnet 10 tickets / 15€
Abonnement mensuel tout public / 40€
réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport
Abonnement annuel moins de 26 ans / 300€
Abonnement annuel / 400€
Gratuite / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

Conditions d'utilisation
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.



Renseignements horaires
www.auvergnerrhonealpes.fr/interurbain

Antenne régionale de l'Ain
04 26 73 33 50

Transporteur
Transports de l'Ain : 04 74 22 01 77
www.transportsdelain.fr



CO₂ = env. 171 g / passager / km

Sauf jours fériés
Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF.
Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale.
Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes.

Cars équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants.
Prendre contact avec le transporteur.

auvergnerrhonealpes.fr/interurbain

Votre gendarmerie vous informe

LES DIX CONSEILS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/ extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ; ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9/ NE LAISSEZ DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...) ;



Etat civil 2021

NAISSANCES

ZERROUKI Zorha-Léna <i>filles de ZERROUKI Alyssa</i>	12 janvier
SELBONNE Marlon <i>filles de Christopher et de ROSERAT Solène</i>	13 janvier
RAQUIN Gaëlle <i>filles de Vincent et de DESCHAMPS Justine</i>	24 janvier
FELDER Ella <i>filles de Loïc et de MARCONI Elisa</i>	14 février
BOUCENINE Sylia <i>filles de Salah et de RAHMANI Samira</i>	4 mars
DE NADAÏ Paul <i>filles de Jérôme et de BOURGINE Aurélie</i>	14 mars
PEYRONNET Alessio <i>filles de Bryan et de BLACHE Marine</i>	24 mars
ASINARI Lissandre <i>filles de Julien et de BARBAUT Laura</i>	3 avril
LAVIROTTE Victoria <i>filles de Edouard et de BARTON Gaëlle</i>	3 mai
SAUCEDE FABRY Lilou <i>filles de SAUCEDE Nicolas et de FABRY Camille</i>	10 mai
OELSCHLAGER Catalina <i>filles de Stéphane et de ROCHEREAU Marjorie</i>	29 mai
NERGOUX Léa <i>filles de François et de LESCUYER Sylvie</i>	4 juin
FRANCON GAGNEUX Tomy <i>filles de FRANCON Dylan et de GAGNEUX Caroline</i>	8 juin
FRANCOIS Terrence <i>filles de Lionel et de WALROFF Cindy</i>	9 juin

DUBOST Norman <i>filles de Clément et de DROUILLARD Annabelle</i>	6 juillet
CROLAS Romie <i>filles de Robin et de ROCHE Chloé</i>	18 juillet
MORIN Léonie <i>filles de Julien et de RAFFIN Mégane</i>	2 août
DESARZENS Clément <i>filles de Mickaël et de Candice</i>	2 août
SAADALLAH Chems <i>filles de Flavien et de COUPAS Alison</i>	9 septembre
BERTEL Conor <i>filles de Thomas et de DEUTSCH Pauline</i>	11 septembre
PARIS Robin <i>filles de Thomas et de DEUTSCH Pauline</i>	14 septembre
MACHADO DE AMORIN Lizandro <i>filles de Christopher et de MACHADO Sandrine</i>	17 septembre
NERON Kaïs <i>filles de Anthony et de GERY Agathe</i>	6 octobre
HUMBLLOT Quentin <i>filles de Yann et de BERTIN Virginie</i>	7 octobre
GODARD CHASSY Jade <i>filles de Stéphane et de CHASSY Julie</i>	30 octobre
DEBERT Flora <i>filles de Guillaume et de GRASPERGE Coraline</i>	12 novembre
BESANCON SOMMIER Kaylann <i>filles de Axel et de SOMMIER Cintya</i>	3 décembre
BROCARD Arthur <i>filles de Jonathan et de ARBEY Colombe</i>	5 décembre

MARIAGES

20 février	BESANCON Axel SOMMIER Cintya	3 juillet	DI VITTORIO Olivier LAZORKO Rachel
8 mai	NAVILLOZ Clément DENIS Grégory	21 Août	DUCASTEL Yannick HUGONNET Alice
12 juin	FREYDIER Damien GRESSE Laura	4 Septembre	DUPUIS Anthony AGNES Ingrid
12 juin	NSAIRI Hamdane SLITI Hana	4 Septembre	BATAILLE Robin BATZ Amélie
3 juillet	GRIMAUD Jordan BALBINE Aurélie	9 Octobre	MERIEUX Stéphane BOJADZIJEV Myrna